

## Budget 2008

Proche des préoccupations des Bourguignons

p.6



## ESS

Le PACQ ouvre des portes

p.12



## Sport

Des lycéens champions de France

p.24



# Bourgogne

notre région

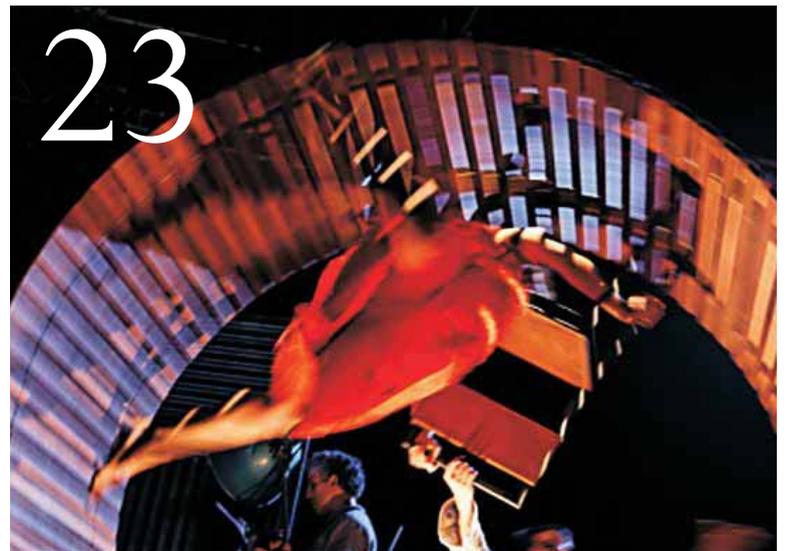
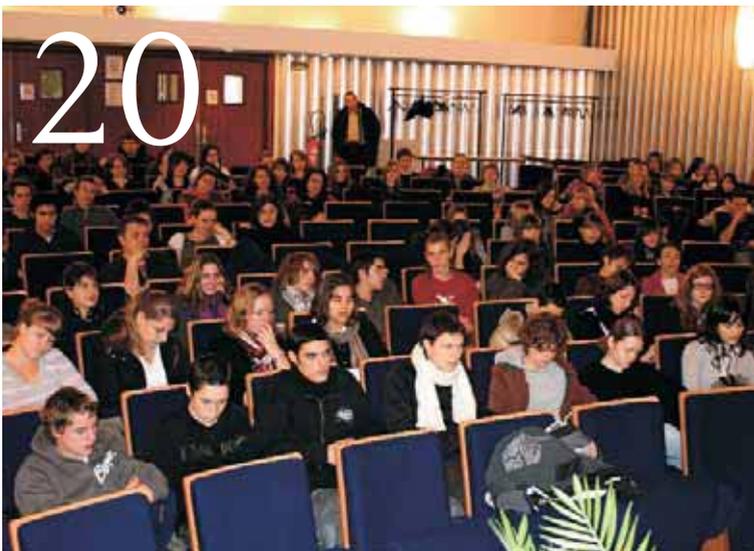
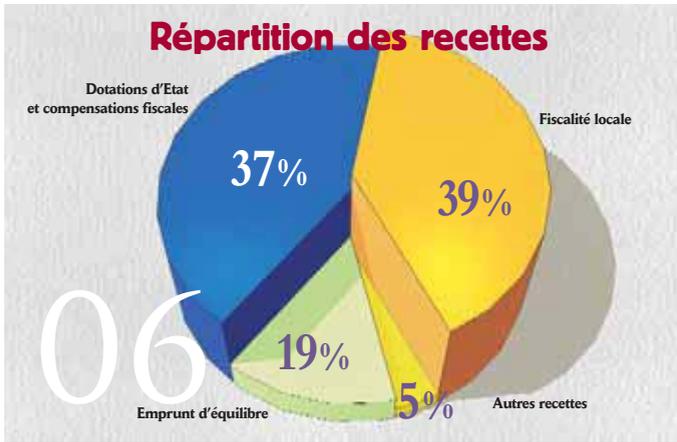


Cadre de vie  
**La Région**  
agit pour le logement



**Bourgogne**  
Conseil régional

le magazine d'information régional •• Février / Avril 2008 •• Numéro 9



 **somm-  
aire**

04 *A vous la parole !*

05 *Bourgogne Flash*

06 *Bourgogne en actions*

13 *Balade en Bourgogne*

14 *Portrait*

15 *Dossier*

20 *Jeunes en Bourgogne*

22 *Culture*

24 *Sport*

25 *Rendez-vous avec la Région*

26 *Bloc-notes*

27 *Agenda*

28 *Tribunes*

30 *Les élus*



édito

## Priorité au logement

Le dossier central de ce numéro est consacré au logement. C'est peut-être une surprise pour certains d'entre vous qui se demandent en quoi le conseil régional est concerné par le sujet. Pour d'autres - élus, bailleurs sociaux ou particuliers - c'est sans doute l'inverse, ayant déjà expérimenté le partenariat avec la Région ou bénéficié d'un de ses nombreux dispositifs.

Mais il est clair que le logement n'a jamais cessé d'être un droit fondamental et qu'il le reste. S'il fait défaut, c'est la dignité de l'individu, sa place dans la société, son équilibre familial, professionnel qui disparaissent, parfois d'une manière irrémédiable.

C'est la raison pour laquelle nous avons, depuis plusieurs années déjà, résolument décidé de soutenir la construction et la réhabilitation des logements.

Nos villes, nos agglomérations, sont bien sûr les premiers secteurs de tension, ceux où le manque de logements est le plus durement ressenti, ceux où l'on trouve encore trop d'habitats insalubres.

Sur ce constat, nous avons engagé, avec l'Agence nationale de rénovation urbaine, les collectivités, les organismes HLM, un vaste plan de rénovation de logements anciens et de constructions neuves. Nous y consacrons, pour notre part, plus de 90 millions d'euros dans 23 quartiers de Bourgogne. C'est peu au regard des besoins, c'est beaucoup pour aider à faire bouger les choses, et elles bougent.

Mais de plus en plus de nos concitoyens veulent aussi pouvoir vivre dans nos campagnes, et ils ont raison.

A nous, aux pouvoirs publics en général, aux décideurs économiques, de leur permettre d'exercer librement ce choix

et de leur offrir des conditions de vie adaptées, des services publics de qualité, des activités économiques durables et de nouvelles solidarités.

A nous aussi d'aider à ce que les communes propriétaires d'immeubles anciens puissent les réhabiliter et faire venir des familles qui redonneront du souffle à la communauté. C'est tout le sens des 830 *Cœurs de village* que nous avons déjà signés.

Mais nous aidons aussi la construction des logements neufs au centre des villages, ou à leur périphérie. C'est sans aucun doute nécessaire si nous voulons, comme en ville, renforcer l'offre locative et atteindre les familles à revenus modeste. Là est le sens de notre nouveau programme *Villages Avenir* évoqué dans ce numéro.

Mais aujourd'hui, construire n'est plus, en soi, suffisant.

Il s'agit de mettre en œuvre la qualité environnementale du bâti, d'imposer les normes d'économie d'énergie et promouvoir les systèmes, de plus en plus performants, de substitution d'énergie. Le logement social se doit d'être à la pointe du challenge énergétique et nos démarches se concentrent sur cet objectif.

La réduction des gaz à effet de serre et le développement durable nous concernent tous, avec ou sans « Grenelle de l'environnement ». Le conseil régional n'a pas attendu, ces dernières années, pour mettre en place de nombreux dispositifs d'aide et d'incitation en direction des particuliers, des entreprises, des collectivités. C'est un défi majeur que nous devons relever ensemble.

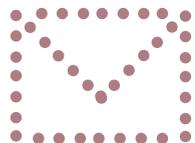


**Bourgogne**

**notre région** FÉVRIER / AVRIL 2008 • N° 9

**Bourgogne notre région** est le magazine du conseil régional de Bourgogne - 17, bld de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Rédaction** : conseil régional de Bourgogne : Edith choumiloff, Alexandra Caccivio, Michel Giraud, Christophe Dutard. **Opérationnelle communication** : Brigitte Jaron, Soumia Chani, Joseph Gicquel, Sandrine Lamy. **Impression** : Quebecor. **Crédits photos** : Pierre Combier - Michel Ferchaud, Michel Joly, Vincent Arbelet et Sergey Rosenblum. Page 9 : Marielyse Lorthios. Page 13 : Sophie Loppinet-Méo - DRAC Bourgogne, Isabelle Humbert - SDAP de la Côte-d'Or, CAUE de la Côte-d'Or, Jean-Luc Duthu. Page 19 : illustration : Laurence Berthel - Tout feu tout flamme. Page 23 : Christophe Raynaud De Lage, Florent Jullien, Quentin Bertoux. **ISSN** : 1775-8769.

**Les articles contenus dans la rubrique Expression des groupes politiques du conseil régional n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.**



« La RN 151 est une route interminable et, par endroits, de qualité très moyenne. Pourriez-vous me dire s'il existe un projet d'autoroute entre Auxerre et Bourges ? » M. G., Châlons-en-Champagne, Marne.

**Réponse :**

Nous vous confirmons qu'une telle liaison est inscrite au schéma autoroutier adopté lors du comité interministériel d'aménagement du territoire du 18 décembre 2005. Ce projet devait faire l'objet, de septembre à novembre 2007, d'un débat public sur les modalités de son aménagement. Le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables a décidé, courant juillet, d'interrompre ce débat dans la perspective de la tenue du « Grenelle de l'environnement ». Cette décision conduit à un nouveau report dans la réalisation de cet aménagement.

« Propriétaire d'une alimentation générale que je désire vendre, je souhaite retrouver un travail à temps plein dans un autre domaine. Existe-t-il des aides pour faire une VAE ainsi qu'une formation ? Merci. »

M<sup>me</sup> P. P., Vincelles, Yonne.

**Réponse :**

Le conseil régional a mis en place un dispositif de prise en charge du financement de la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) notamment pour les demandeurs d'emploi. Sous certaines conditions, d'autres catégories de publics peuvent y prétendre. Vous pouvez contacter un conseiller en VAE du point relais conseil le plus proche de votre domicile, ce dernier saura vous guider utilement dans vos démarches et dans la recherche d'un financement.

« Je suis actuellement en deuxième année à l'institut de formation en soins infirmiers. En fin d'année, nous avons la possibilité d'effectuer un stage humanitaire. J'ai le projet de partir en Afrique et je voulais savoir si je pouvais bénéficier de la bourse régionale de mobilité internationale de l'enseignement supérieur. Si je ne peux en bénéficier, pourriez-vous m'indiquer à quelles aides je pourrais prétendre ? »

M. T. T., Dijon, Côte-d'Or.

**Réponse :**

Vous pouvez prétendre à l'aide à la mobilité internationale du conseil régional de Bourgogne dans le cadre de vos études. Il est néanmoins nécessaire que votre stage pratique ait un caractère obligatoire dans votre cursus et que vous respectiez l'ensemble des critères mentionnés dans notre règlement d'intervention que vous pouvez télécharger à l'adresse : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique « guide des aides régionales ».



« Mon mari et moi-même avons un projet de reprise d'activités en Bourgogne, élevage de volailles de Bresse et gîte. Nous souhaitons connaître les aides qui peuvent nous être accordées dans ce domaine. Avec nos remerciements. »

M<sup>me</sup> W. G., Conde-Northen, Moselle.

**Réponse :**

Dans le domaine agricole, le conseil régional aide tous les investissements relatifs aux bâtiments d'élevage dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage : aide à la construction, ou l'extension et la rénovation de bâtiments ou investissements en petits équipements d'élevage. Il apporte aussi un soutien pour les activités de transformation à la ferme.

*Cette page est la vôtre. Écrivez-nous :*

**Par courrier :** conseil régional de Bourgogne  
**Bourgogne notre région**  
17, bd de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex  
**Par m<sup>él</sup> :** [contact@cr-bourgogne.fr](mailto:contact@cr-bourgogne.fr)



# Bourgogne flash



■ La capitale régionale a accueilli un des deux tours du Mondial de handball féminin en décembre dernier sous le regard enthousiaste de milliers de spectateurs.



■ Pour mieux informer et orienter les jeunes, le conseil régional soutient 4 salons, un par département. Ici, celui de Sens (Yonne), inauguré le 24 janvier.



■ Le public a découvert en avant-première les meubles de la 2<sup>e</sup> édition d'Eco-design bois Bourgogne à l'hôtel de Région, présentés ensuite à Meuble-Paris du 24 au 28 janvier.



■ La maison médicale de garde de Chagny (Saône-et-Loire), financée à hauteur de 50 000 euros par le conseil régional, a été inaugurée le 15 janvier.



■ Vendredi 11 janvier, Jeannie Longo a testé, avec François Patriat, le circuit du prochain Championnat de France de cyclisme, du 26 au 28 juin à Semur-en-Auxois.

# Un budget 2008 au plus près des préoccupati

Le conseil régional a voté le 21 janvier dernier son budget 2008. Avec 733 millions d'euros cette année, le budget régional augmente globalement de 7 % par rapport à celui de l'année précédente.

Le budget régional passe à 733 millions d'euros (+7 %) alors que l'évolution des impôts régionaux est indexée sur l'inflation 2008, soit 1,6 %, plaçant la Bourgogne dans la moitié basse des Régions en matière de prélèvements. Pour équilibrer le budget 2008, le conseil régional emprunte 142 M€, contre 123 en 2007, pour financer de grands programmes d'investissement. Après trois ans de désendettement, la Bourgogne se trouve ainsi parmi les quatre Régions les moins endettées de France.

**Des services publics régionaux de qualité**  
Côté services publics régionaux, le conseil régional, cette année encore, fait la part belle aux transports, à la formation professionnelle et aux lycées, en y consacrant plus des deux tiers de son budget. Au niveau des transports régionaux, une mini-révolution se prépare avec le cadencement des trains entre Dijon et Lyon : plus de trains, plus rapides et à des horaires fixes.

Quelques 194 millions d'euros y sont consacrés, notamment pour l'achat de nouvelles rames et la rénovation de nombreuses gares bourguignonnes. La Région poursuit son effort en faveur de la formation professionnelle à laquelle elle consacre plus de 150 millions d'euros cette année, surtout vis-à-vis des publics qui en ont le plus besoin, pour les accompagner vers la vie active, grâce à un service public régional de la formation professionnelle continue.

### Un pouvoir d'achat optimisé

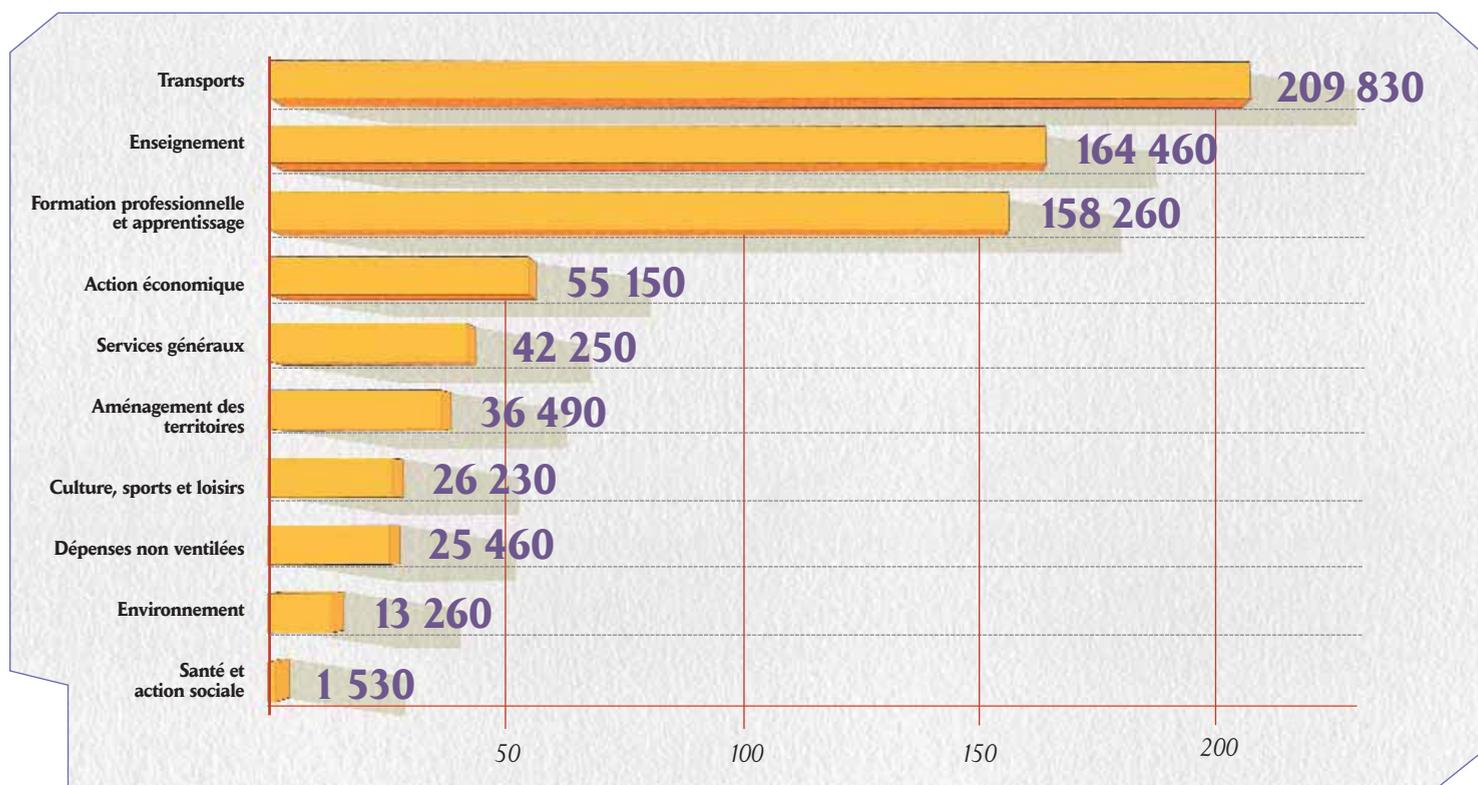
Un effort considérable est fait pour rendre les transports TER moins chers, avec la mise en place de tarifications combinées et du nouvel abonnement entre la Bourgogne et l'Ile-de-France pour les Icaunais. La Région allège aussi le coût de la scolarité des enfants avec la gratuité des manuels scolaires dans tous les lycées bourguignons, et la prise en charge du coût de la caisse à outils de l'enseignement professionnel. Enfin,

elle favorise l'accès au logement des jeunes en avançant leurs frais de caution, comme c'est déjà le cas pour 1 400 d'entre eux. Elle intervient dans la construction et la rénovation de logements neufs et anciens, en ville comme à la campagne, notamment des logements sociaux. En imposant le respect des normes environnementales et énergétiques dans l'habitat, le conseil régional contribue aussi à en réduire les charges locatives.

### Améliorer le cadre de vie

2008 franchit un nouveau palier, côté environnement, avec la poursuite du Plan Énergie-Climat régional. La Région va déployer un ensemble d'aides aux particuliers et aux entreprises pour développer les énergies nouvelles – solaire, bois, récupération des eaux pluviales, géothermie, biogaz... –, pour favoriser des programmes économes en énergie dans le bâti, et poursuivre le programme Prométhée en faveur du développement durable dans les entreprises bourguignonnes. ●

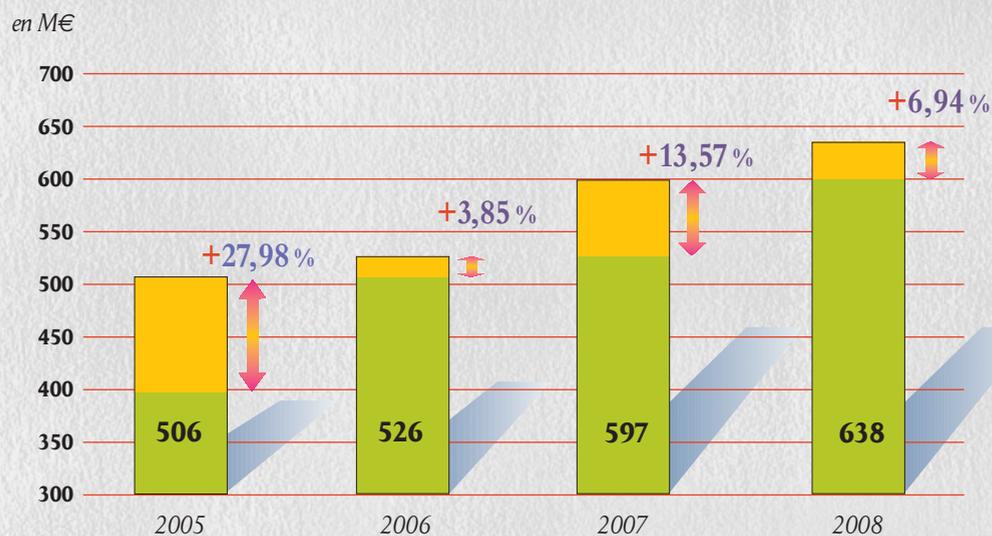
**Dépenses par domaine d'intervention** En milliers d'euros



# ons quotidiennes des Bourguignons

## Un budget en forte hausse Évolution du budget depuis 2004

Hors acte II de la décentralisation

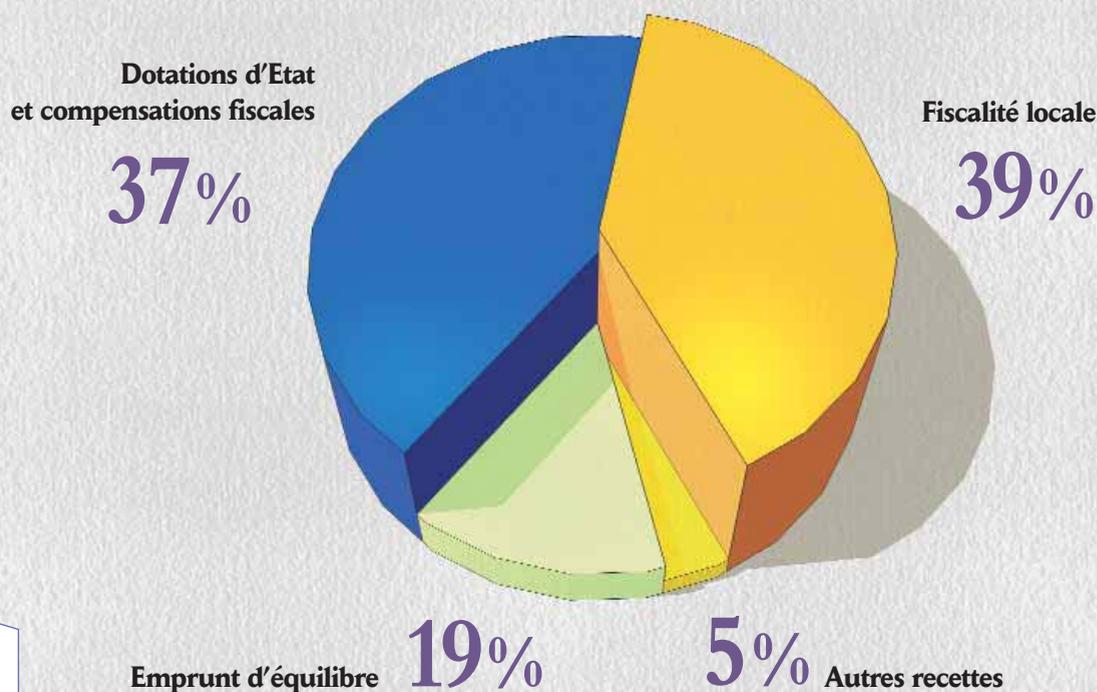


### Un budget centré sur les grandes missions de la Région

Le budget 2008 consacré aux transports ferroviaires, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, des lycées, de l'aménagement du territoire et de l'action économique représente 80 % du budget total.

## Répartition des recettes

Structure des recettes inscrites au budget primitif 2008



### chiffres clés

Le taux de taxe professionnelle s'établit à **3,09 %**, celui sur les propriétés bâties à **3,6 %** et celui de la taxe sur les propriétés non bâties à **9,03 %**. La taxe sur les cartes grises est maintenue à **35 €/CV**. Le conseil régional reconduit l'exonération totale de la taxe sur les cartes grises des véhicules propres (**GPL, électriques...**).

## ••Economie

# Une plate-forme de services pour les entreprises

Le conseil régional de Bourgogne a créé le site internet [www.jentreprendsenbourgogne.fr](http://www.jentreprendsenbourgogne.fr). Un espace unique de services pour accompagner les entreprises à toutes les étapes de leur vie.

Depuis l'adoption de la loi « Liberté et démocratie locale » du 13 août 2004, le conseil régional est chargé de la coordination du développement économique. Il a adopté un schéma régional de développement économique, signé une convention avec ses principaux partenaires, dont les quatre conseils généraux. Il assure aussi la gestion directe des fonds européens destinés aux entreprises. Cette année, afin d'aller plus loin et de faciliter les démarches des chefs d'entreprise, il a mis en place un site Internet, [www.jentreprendsenbourgogne.fr](http://www.jentreprendsenbourgogne.fr), qui se veut une plate-forme de services unique pour accompagner l'entreprise à toutes les étapes de sa vie. Plus de 200 demandes de subvention y ont déjà été déposées, auxquelles 150 agents publics ont accès, pour une instruction plus rapide, avec une expertise croisée de tous les partenaires concernés.

### Une aide simple et efficace

L'entreprise Tilt, à Tonnerre, qui commercialise 100 000 casques par an, sous la marque Awax, a déposé son dossier début octobre, pour recevoir une aide au recrutement de son responsable



...Christine Liebert, gérante de l'entreprise Tilt à Tonnerre, et son mari Christophe ont sollicité une aide pour un recrutement via le site [www.jentreprendsenbourgogne.fr](http://www.jentreprendsenbourgogne.fr)



commercial Europe. « C'était la première fois que je sollicitais une aide, précise Christine Liebert. Le site est assez simple d'utilisation et, en cas de problème, une hotline permet d'avoir les réponses en direct. » La gérante de cette SARL, qui emploie sept personnes, prévoit d'y recourir à nouveau très bientôt, après l'acquisition récente de l'entreprise ita-

lienne qui produit les casques Kiwi. « J'aurai cette fois un avantage, souligne Christine Liebert, toutes les informations de l'entreprise sont entrées et toutes les pièces demandées, scannées, sont conservées. Donc ce sera encore plus rapide. Or, dans le monde de l'entreprise, où il faut savoir saisir les opportunités, nous avons besoin de cette réactivité. » ●

## Un réseau pour améliorer l'accueil dans les entreprises

Face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers, les branches professionnelles se mobilisent aux côtés du conseil régional, dans un réseau baptisé « RBEA ».

Le Réseau Bourgogne Entreprise d'Accueil (RBEA) est né en 2004. Créé à l'initiative du conseil régional, qui a compétence en matière de formation professionnelle et de développement économique, il vise à épauler de manière très pratique les entreprises qui souhaitent améliorer l'accueil des nouveaux arrivants – du stagiaire à la nouvelle recrue en passant par le collègue en observation. Aujourd'hui, six branches professionnelles, où la



pénurie de main-d'œuvre annoncée avec le départ en retraite de la génération du baby-boom se fait déjà sentir, en sont adhérentes : la métallurgie, la coiffure, la plasturgie, les transports, l'agro alimentaire et le bâtiment. Le *Guide pratique de l'accueil*, qui vient de paraître, symbolise à lui seul le réseau. Distribué auprès des 500 entreprises membres du réseau, il se veut un recueil de bonnes pratiques et d'outils où les

adhérents pourront trouver des repères et faire leur marché. Exemple : comment mener les entretiens qui, en permettant de faire le point avec les salariés, sont une des clefs de l'intégration et de la fidélisation ? Des fiches pratiques permettent au chef d'entreprise d'opérer un diagnostic et de dégager des pistes de progrès. Ce guide a été bien accueilli par les professionnels. « Il pose les obligations des employeurs qui, pour certains, accueillent des jeunes sans forcément s'en occuper », commente ainsi Valéry Brondeau, coiffeur à Dijon. ●

# Le dessert 100 % made in Bourgogne

Environ dix mille visiteurs sont venus goûter sur le stand de la Région le dessert original d'Alex Miles, lors de la Foire internationale et gastronomique de Dijon. L'occasion pour le conseil régional de lancer un jeu concours pour baptiser cette recette « 100 % made in Bourgogne ».

Parmi les milliers de réponses, le jury a donné sa préférence aux quatre noms suivants : le Pêché des Ducs, le Pain délice de Bourgogne, le Petit cœur de Bourgogne et l'Authentique de Bourgogne.

Avant de le retrouver peut-être chez votre pâtissier, réalisez vous-même ce dessert, en consultant la recette sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

••TER

# Un train par heure entre Dijon et Lyon

C'est l'opération la plus importante en Bourgogne en matière de transport public et une première en France. La Région et la SNCF proposent, depuis le 9 décembre, une offre de trains TER plus nombreux et plus réguliers, pour faciliter les déplacements des Bourguignons.



Qui a dit que la France manquait d'ambition dans le domaine des transports publics ? La Bourgogne a lancé récemment, en partenariat avec la région Rhône-Alpes, une opération « coup de poing » en matière de transport régional. Plus besoin – ou presque – pour le voyageur de consulter sa fiche horaire. Il lui faut désormais connaître un seul horaire pour retenir tous les autres ! La SNCF et le conseil régional viennent en effet de mettre en place une offre de trains à horaires réguliers, avec des arrêts identiques sur les liaisons Dijon-Lyon, Dijon-Chalon et Chalon-Mâcon. Ce ne sont plus 70 TER, mais 110 qui relient désormais Dijon à Mâcon, du lundi au vendredi.

## Gevrey, Vougeot, Corgoloin, 11 à 16 trains quotidiens allers-retours

Depuis Beaune, Chagny, Chalon, Tournus, Mâcon, au moins un train circule toutes les heures, du lundi au vendredi, entre Dijon et Mâcon. Depuis Gevrey-Chambertin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Corgoloin et Meursault, c'est

désormais un train toutes les heures, un train toutes les deux heures en périodes creuses, et des trains supplémentaires en heures de pointe. Quant aux gares de Sennecey-le-Grand, Fleurville et Senozan, leur desserte est aussi renforcée le matin, le midi et le soir. Cette nouvelle offre est de nature à susciter une vraie révolution dans les modes de déplacement des habitants des communes sur l'axe Dijon-Lyon. En proposant cette alternative à la voiture, la Région espère attirer encore plus de voyageurs dans les TER. Au final, c'est un investissement de 9,4 millions d'euros, alloués par la Région en 2008, qui devrait permettre une belle économie pour usagers, convertis ou non à l'écologie ! ●

## Dijon-Lyon :

- 16 trains (au lieu de 11 auparavant) relient Dijon à Lyon en deux heures, du lundi au vendredi, soit un train par heure entre 5 et 21 heures.
- Entre 11 et 16 trains allers-retours desservent les gares de Gevrey-Chambertin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Corgoloin, Meursault, du lundi au vendredi.

## } ...Témoignage.....

**Alain Morino Ros,**  
secrétaire de la FNAUT (association d'usagers) :



« Le bénéfice pour l'usager est triple : le cadencement est un vrai plus en termes de volume. Il est positif également en termes de fréquence : savoir qu'il y a un train

toutes les heures entre 6 et 21 heures est très rassurant pour tout voyageur. Enfin, ce système propose une vraie facilité d'utilisation : plus besoin d'internet ou d'une fiche horaire ou encore de regarder l'heure en réunion...

On peut dire que la Région propose aujourd'hui une véritable alternative à la voiture, ceci en plein débat sur l'environnement.

Le seul bémol qu'on puisse dénoter aujourd'hui est, que ces mêmes usagers doivent se réapproprier les horaires. Mais nous leur laissons la parole et prendrons en compte leurs éventuelles doléances. Nous attendons beaucoup de cette expérience qui servira d'exemple au futur cadencement des trains, prévu pour fin 2008 dans le nord de la Bourgogne ».

## •• Tarification TER

# Avec le Pass Bourgogne ↔ Ile-de-France : bougez moins cher !

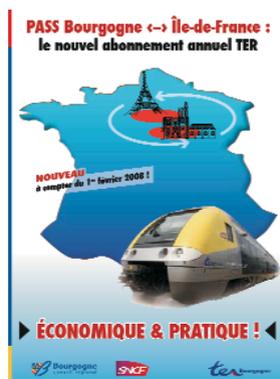
Opter pour le Pass Bourgogne ↔ Ile-de-France, c'est adopter une solution transport économique, pratique et souple toute l'année. En le subventionnant, le conseil régional entend aider particulièrement la mobilité des jeunes qui accèdent à l'emploi et des personnes en situation précaire.

Le Pass Bourgogne ↔ Ile-de-France, c'est un abonnement grand public, à prix attractif, stable dans le temps et identique pour tous les voyageurs sur les liaisons Bourgogne ↔ Ile-de-France dans les deux sens. Avec ce nouvel abonnement, le voyageur bénéficie jusqu'à 43 % de réduction par rapport à son abonnement actuel. Jusqu'à présent, les Bourguignons se rendant quotidiennement en Ile-de-France bénéficiaient uniquement de la tarification nationale SNCF, dans la plupart des cas l'abonnement forfait. Ce tarif, onéreux les deux premières années, pénalise la mobilité notamment des jeunes et des nouveaux entrants sur le marché du travail. C'est pourquoi, le conseil régional a

créé le Pass Bourgogne ↔ Ile-de-France. A titre d'exemple, l'abonnement forfait entre Sens et Paris coûte mensuellement la première année 308,20€, 231,40€ la deuxième année. Le Pass ne coûte que 176,10€ par mois. Le Pass Bourgogne-Ile-de-France, c'est aussi un abonnement souple et pratique : il est suspensif à tout moment pour une durée de 2 à 12 mois, sur simple appel téléphonique et sans frais supplémentaire. Le coupon mensuel est envoyé au domicile du voyageur et le montant est prélevé automatiquement sur son compte bancaire. Pour obtenir le Pass, rien de plus simple. Il suffit de compléter le formulaire d'adhésion disponible dans les gares et boutiques SNCF

de Bourgogne, sur le site [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr) ou par téléphone au 0810 2004 (gratuit depuis un poste fixe). Une fois rempli, il vous faudra joindre à votre formulaire une photo d'identité, une autorisation de prélèvement et un relevé d'identité bancaire. Les démarches terminées, chaque mois, gratuitement, l'abonnement est envoyé à domicile. Plus besoin de fournir une attestation employeur puisque le Pass est destiné à tous. Pour Bruno, habitant de Joigny, et travaillant à Paris, « le premier avantage, c'est le prix par mois. J'avais un abonnement de niveau 1. Avec le Pass, je vais faire une économie de 40 % sur le prix de mon abonnement. Et puis, le second avantage, c'est que je n'aurai plus besoin d'aller cher

cher mon coupon, je l'aurai automatiquement sans avoir à me déplacer et sans avoir à me préoccuper des dates de début et fin d'abonnement. C'était une demande forte des usagers comme moi d'avoir un système qui se rapproche de celui de la carte Orange pour les Franciliens. » Et comme la vie est parfois faite d'imprévus, à tout moment, sans frais ni justification, il est possible de résilier, suspendre ou changer de parcours sur simple appel avant le 15 du mois au 0 891 67 00 60 (0,23 €TTC/min). ●



## en bref

### > Mobipro : l'abonnement 2 en 1

Mobipro est un tarif innovant pour voyager avec un seul abonnement dans les TER Bourgogne et les bus urbains de Dijon et Mâcon. Cet abonnement existait en version mensuelle. Il existe désormais dans une nouvelle formule : un abonnement permanent suspensif à tout moment sur simple appel téléphonique, avec de nouveaux services aux voyageurs (un seul titre pour les deux réseaux, envoi du coupon mensuel à domicile et prélèvement automatique.) Très pratique et flexible, Mobipro combine jusqu'à trois réseaux partenaires (TER, Divia et Mâcon Bus).

**Pour plus de renseignements, contactez Mobigo !**

**0 800 10 2004 ou consulter le site : [www.mobigo-bourgogne.com](http://www.mobigo-bourgogne.com)**

## •• Economie sociale et solidaire

# L'île de la Réunion dans votre assiette

Monter une affaire, Marie-Expédite y songeait depuis des années. Il y a un an, elle et son mari ont ouvert un restaurant réunionnais au centre ville de Mâcon, avec l'aide du dispositif PACQ du conseil régional.

« Tu serais riche si tu vendais tes plats créoles, me disaient souvent mes amis », raconte Marie-Expédite Desplats. La fortune n'est pas encore là, mais son restaurant ne désemplit pas et Marie-Expédite envisage de s'agrandir cette année. Poussée par son mari, cette ancienne salariée de la ville de Mâcon a investi toutes ses économies dans ce restaurant de la rue Dufour. La cuisine créole, elle la connaît depuis son enfance passée sur l'île de la Réunion. « Je m'inspire des recettes de la montagne réunionnaise, d'où ma mère est originaire, et des recettes de la mer, où est né mon père, et j'expérimente aussi. » Marie-Expédite travaille avec son mari, ancien artisan du BTP, elle en cuisine, lui en salle, parfois aidés par leurs enfants.



... Marie-Expédite Desplats a ouvert son restaurant à Mâcon il y a un an, avec l'aide du conseil régional.

Mais passer de la cuisine de son appartement à la cuisine d'un restaurant n'était pas évident. « J'ai mis du temps à passer le cap. J'ai été très soutenue dans ce projet par ma famille, par la Boutique de gestion de Mâcon qui m'a proposé un local et aidé

dans ma démarche de création, et aussi par l'Amicale des Réunionnais de Mâcon. En moins d'une année, j'ouvrais mon restaurant. En tant que résidente d'un quartier sensible, j'ai pu bénéficier de l'aide PACQ du conseil régional. » Créé à l'automne 2006, ce pro-

gramme d'aide à la création dans les quartiers a déjà permis de soutenir une centaine de créateurs d'entreprise. Si Marie-Expédite maîtrise l'art de la cuisine créole, elle a su aussi trouver le bon créneau : ouvrir le premier restaurant réunionnais à Mâcon, préparer une cuisine familiale à des prix raisonnables, à déguster en salle ou à emporter. Le bouche à oreille fonctionne et sa réputation dépasse Mâcon. Alors, si vous souhaitez goûter son rougaille saucisse, son cari de poulet, son bœuf massalé, ses queues de langouste, son gâteau aux patates douces, etc., pensez à réserver votre table.

**Pour tout savoir sur le programme PACQ : 0 800 800 566 (appel gratuit depuis un poste fixe) ●**

## •• Mobilité internationale

# Prêt(e) pour une expérience à l'étranger ?

Le conseil régional encourage les jeunes bourguignons à enrichir leur CV d'une première expérience à l'international. De nouvelles bourses leur permettent désormais d'effectuer un stage au Québec ou dans un pays anglophone.

Ces bourses de stages s'adressent aux 18-30 ans, diplômés ou non, hors de tout cursus scolaire ou universitaire. L'occasion idéale de partir dans un pays de langue anglaise ou

au Québec, sans que l'aspect financier ne vienne contrarier l'opportunité de développer ses compétences dans une entreprise étrangère.

Concrètement, une aide de 150 euros par semaine leur est accordée par le conseil régional, si le stage est non-rémunéré, aide à laquelle peut s'ajouter une contribution aux frais de transport. Les candidats profitent par ailleurs d'un accompagnement individualisé, et les volontaires pour les pays anglophones peuvent également bénéficier d'une évaluation de leurs compétences linguistiques.

### Pour en savoir plus :

Conseil régional de Bourgogne, Direction Europe, international et coopération décentralisée.  
Tél. : 03 80 44 36 52 ●



... Le Québec est l'une des provinces canadiennes où les 18-30 ans peuvent partir en stage avec une bourse du conseil régional.

## Eurodyssée, l'aventure continue.

Cet autre dispositif régional, ouvert aux diplômés et demandeurs d'emploi de moins de 30 ans, offrira cette année à 25 d'entre eux (contre 15 en 2007) la possibilité d'effectuer un stage professionnel de 3 à 6 mois en entreprise ou dans un organisme public de l'une des vingt-cinq régions d'Europe adhérentes à ce programme d'échanges, précédé d'une préparation linguistique intensive d'un mois. Les candidats sont accompagnés dans la recherche d'une entreprise adaptée à leur projet professionnel et d'un logement sur place, et bénéficient d'une bourse de stage.

### Contact :

APRECA - 6, rue Vannerie 21000 Dijon.  
Tél. : 03 80 28 79 98.

# Balade en Bourgogne

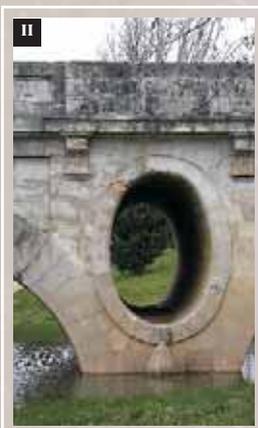
## Sur les ponts de Bourgogne

On les emprunte pour traverser une route, une rivière, un canal, une voie ferrée... sans forcément leur prêter attention. Pourtant, les ponts, passerelles, viaducs constituent un élément marquant du paysage et présentent une architecture de qualité.

« De tout temps, les architectes et ingénieurs ont cherché à conjuguer fonctionnalité et qualité esthétique. Le pont répond certes à un besoin, mais s'intègre dans son environnement paysager. La qualité architecturale n'a jamais été négligée pour les constructions publiques », souligne Isabelle Humbert du service départemental d'architecture et du patrimoine de l'Yonne. Même s'ils sont l'expression d'un savoir-faire technique et d'une constante qualité architecturale, les ouvrages d'art demeurent un patrimoine méconnu. « Architectes et ingénieurs

ont toujours dû relever un défi technique : celui de bâtir des ponts qui perdurent dans un contexte environnemental difficile : celui des cours d'eau et des crues. La démarche de développement durable a toujours prévalu », explique-t-elle. En Bourgogne, l'ingénieur-

architecte Emiland-Marie Gauthey (1732–1806) a bâti plusieurs ponts de prestige, en particulier à Chalon-sur-Saône, sa ville natale. Ces monuments témoignent tant du génie technique que de la vigueur artistique de cet ingénieur des Etats de Bourgogne et théoricien des ponts. « Son œuvre préfigure le XIX<sup>e</sup> siècle et l'arrivée des ingénieurs-savants. Son style particulier est reconnaissable notamment par les ornements d'inspiration antique, comme les voûtes à caissons », explique Sophie Loppinet-Méo, de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne. ●



**I A Marigny-le-Cahouët (Côte-d'Or),** subsiste un exemple extrêmement simple de pont, construit avec les matériaux locaux – la pierre de l'Auxois – et des techniques anciennes.

**II Le pont des Eschavannes à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire),** construit en 1787 par Emiland-Marie Gauthey, présente des ouvertures en forme d'ellipse dans les piles, éléments architecturaux peu courants permettant l'écoulement des eaux des crues.

**III Le pont sur le Doubs à Navilly (Saône-et-Loire),** construit par Emiland-Marie Gauthey, est un ouvrage remarquable par sa composition, la recherche des formes et sa décoration. La disposition des voûtes en anse de panier lui confère une élégance exceptionnelle.

**IV Le pont-canal de Digoin (Saône-et-Loire),** surplombe la Loire de ses 12 mètres. Il permet au canal latéral à la Loire de franchir le fleuve et de se connecter au canal du Centre. Construit entre 1834 et 1838, il est l'un des plus grands ponts-canaux de France.

**V Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire),** est riche de ses ponts médiévaux. Sur la Gande, le pont Sainte-Catherine, le plus ancien, est en dos-d'âne et surmonté d'une croix. Il est situé à l'Est du bourg et de l'ancien champ de foire.

**VI La passerelle du Centre d'interprétation de la forêt (Côte-d'Or),** enjambe l'Ource, à Leuglay. Cet ouvrage contemporain a été conçu par l'architecte-ingénieur Marc Mimram.

### Faire connaître, entretenir, restaurer

Les ponts ont toujours fait l'objet de travaux d'entretien, mais aujourd'hui se posent deux problèmes : leur adaptation aboutit parfois à leur transformation radicale, en vue d'une mise aux normes des routes départementales pour des impératifs de sécurité routière, et les savoir-faire et techniques anciennes se sont progressivement perdus au cours du XX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, les Services

départementaux de l'architecture et du patrimoine et la conservation régionale des monuments historiques sensibilisent le grand public et les services de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage (conseils généraux, DDE, communes, propriétaires privés) à la sauvegarde et la mise en valeur de ces éléments, représentatifs du patrimoine architectural et paysager de la Bourgogne.



... François Bonnetain, travaille au sein du Gaec Copex, qui produit du coulis de fruits mais aussi le Velours de Nuit, un cassis fabriqué à l'ancienne.



# François Bonnetain

## L'homme des fruits rouges

**François Bonnetain travaille, depuis plus de vingt-cinq ans, avec ses associés au sein du Gaec Copex à Taizé (Saône-et-Loire). Il est responsable de l'activité de transformation et de la commercialisation des cassis, groseilles, framboises... produits sur le site. Portrait d'un homme libre et engagé.**

« Un concentré de fruits » : c'est la marque de fabrique des produits du Gaec, élaborés par François Bonnetain, l'un des cinq associés du Gaec Copex de Taizé. Pour tous ses nectars, crèmes, sorbets, coulis, pâtes de fruits, purées, aux parfums de cassis, framboise, groseille, fraise, pêche de vigne, abricot, il privilégie en effet la qualité aromatique. Comment ? En choisissant les variétés qu'il cultive – cassis Noir de Bourgogne fort en goût, Rose de Côte-d'Or au parfum sauvage, abricot noyau doux... –, en pratiquant une agriculture raisonnée, en cueillant les fruits à maturité, en privilégiant le fruit dans la composition des produits... « Nous travaillons avec une exigence de qualité », souligne François Bonnetain. Pas question d'ailleurs de se conformer aux demandes de

quelque commanditaire de la grande distribution. « Nous mettons un point d'honneur à produire dans le respect des contraintes fixées avec Les Côteaux bourguignons », une coopérative qu'il préside. Si l'exploitation produit suffisamment de cassis, groseilles et framboises, elle développe donc actuellement la gamme de fruits cultivés et transformés sur place : abricots, groseilles à maquereau, rhubarbe, etc.

### Un agriculteur tourné vers l'avenir

Côté culture, le Gaec produit de façon conventionnelle en essayant de limiter les compléments phytosanitaires. François Bonnetain attend beaucoup des bio-stimulants. Dans le cadre du pôle Vitagora goût-nutrition-santé, des essais sont en cours pour mettre au point ces produits

qui renforceront les défenses de la plante. « Prévenir plutôt que guérir, c'est le principe de ces bio-stimulants », explique-t-il. « Je crois à l'équilibre du vivant. Les plantes trouvent dans la nature les éléments pour se défendre. L'avenir est aussi à la création de variétés qui s'auto-immunisent », sans pour autant qu'il y ait modification de gènes. « L'avenir se trouve autant dans ces solutions sur lesquelles on travaille en Bourgogne que dans le bio. »

Où trouver les petits fruits et produits, nouvellement estampillés *Parfums de terroir* ? Sur l'exploitation, au marché de Cluny le samedi matin, à la maison du pays de l'Auxois, aux caves de Buxy... François Bonnetain privilégie le local. « Les gens sont toujours venus chercher ici les produits. » Il vend aussi l'essentiel de ses produits transformés aux restaurateurs de Côte-d'Or et

Saône-et-Loire. Agriculteur respectueux, François Bonnetain est aussi un infatigable homme d'action, aux nombreuses responsabilités syndicales et associatives.

### Transmettre le savoir

Depuis 1992, il porte l'Université rurale du Clunyois, qui favorise la formation et l'échange de savoirs entre les femmes et les hommes du pays, acteurs de leur territoire. En 18 ans, cette université aura participé à la création du festival de cinéma de Donzy-le-national, du centre culturel éclaté "Barouf", du programme d'éducation artistique pour les enfants "Enfantillage". Agriculteur ? « A ma façon. Je suis atypique dans le milieu agricole », conclut cet ancien enseignant que le désir d'agir a conduit sur le terrain. ●



**dossier**

**Cadre de vie**

# *La Région* **agit pour le logement**

**Le conseil régional a choisi d'investir dans le logement, en y intégrant une dimension écologique. C'est à ce titre, que des dispositifs d'aides ont été mis en place pour soutenir la construction ou reconstruction de logements sociaux, à très haute performance énergétique, ou de particuliers privilégiant les systèmes d'énergie renouvelable.**



# Construire des logements plus que durables

**Les conseils régionaux n'ont pas vocation à construire des logements mais ils peuvent contribuer à créer un habitat durable. Dans ce but, le conseil régional a mis en place divers dispositifs et aides pour aider les bâtisseurs à aller au-delà des normes réglementaires.**



Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le bâtiment est le premier secteur bourguignon consommateur d'énergie, dans une proportion de 37 %. Il est ainsi responsable de 22 % des émissions de gaz à effet de serre de la région. En conséquence, dans le cadre de sa stratégie de développement durable et de son Plan Energie-Climat, le conseil régional a décidé de faire de la qualité environnementale et de l'efficacité énergétique ses priorités. L'objectif est de

préserver l'avenir de la planète et de ses occupants mais aussi et surtout, au quotidien, d'assurer le bien-être des Bourguignons en réduisant la facture énergétique des plus pauvres et précaires. Certaines des aides ont pour but de soutenir la construction ou la reconstruction de logements sociaux à très haute performance énergétique via des partenariats avec les Offices HLM, chambres de métiers... (voir pages 18-19). Le conseil régional participe aussi à l'amélioration de 23 quartiers de Bourgogne avec l'Agence

nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Il accorde également des aides aux particuliers qui construisent ou aménagent un logement durable en installant des systèmes qui utilisent des énergies renouvelables (solaire, éolien, microhydraulique), et des systèmes de récupération des eaux pluviales... ●



... En haut à gauche, le quartier Greuze à Dijon dont 100 logements et 800 m<sup>2</sup> de bureaux sont chauffés au bois. Au clos des Marronniers, à Chenôve, l'eau est chauffée en partie grâce aux panneaux solaires.

# Bourgs et villages au cœur des préoccupations régionales

Pour éviter la désertification et le déclin des petites communes, le conseil régional les aide à créer des logements locatifs en vue de maintenir ou d'attirer des résidents.



... Avec l'aide du conseil régional, la commune de Condal (en haut), en Saône-et-Loire, va aménager trois logements et celle de Diancey (Côte-d'Or) deux logements dans des bâtiments anciens.

Le manque de logements locatifs en milieu rural oblige nombre d'habitants à quitter les centres-bourgs pour les extensions urbaines. Aujourd'hui, le dispositif Villages Avenir complète celui de Cœurs de Villages. Il poursuit l'objectif d'augmentation du parc de logements locatifs en milieu rural, en favorisant la création de logements locatifs dans les bâtiments antérieurs à 1948, mais également la construction sur des parcelles non bâties et en extension maîtrisée de bourg. Les projets doivent atteindre une consommation énergétique performante.

## Accroître l'offre de logements locatifs

Diancey, commune de 85 habitants du sud-ouest de la Côte-d'Or, s'est ainsi engagée à aménager deux logements (110 m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>) dans une maison abandonnée. Le conseil régional finance 88 000 euros des 260 000 euros du budget, le conseil général y ajoutant 60 000 euros. Condal, commune bressane de

Saône-et-Loire (405 habitants), va pareillement créer trois logements (deux de 68-70 m<sup>2</sup> et un de 84 m<sup>2</sup>) sur la base d'une ancienne bâtisse, avec un réaménagement d'une place environnante et un ravalement des bâtiments communaux. Les maires jugent cette contribution vitale : « Cœurs de Villages répond exactement à nos besoins, commente Guy Cannard, maire de Condal, car il conjugue le maintien de la population et la rénovation de nos bourgs ». Son homologue de Diancey, Jean-Pierre Montcharmont, estime les deux participations – Région et Département – essentielles pour une commune dont le budget annuel s'établit à 50 000 euros : « S'il n'y avait que l'une ou l'autre, nous n'aurions pas engagé l'opération ». Le projet en a amené un autre : la commune projette d'installer une chaufferie à plaquettes forestières, qui serait installée dans une ancienne forge et permettra à la fois de chauffer les logements et la nouvelle mairie. L'étude de faisabilité est en cours. ●

## Ils ont bénéficié de l'aide du conseil régional de Bourgogne pour privilégier les énergies renouvelables



**Système de récupération des eaux de pluie, M. et M<sup>me</sup> Gaillard, Parly, Yonne :**

« L'écologie et le souci d'économiser nous ont poussés à nous informer sur les solutions de récupération des

eaux de pluie pour notre maison. Nous avons appris sur Internet que le conseil régional attribuait une aide. Il nous a versé la somme plafond, 1 300 euros, pour un investissement, hors installation, de 3 700 euros. L'équipement a trois mois d'existence. Nous espérons économiser 40 % de notre consommation en eau destinée au jardin (1 000 m<sup>3</sup>), à la voiture, au lave-linge, aux WC et à un lave-mains situé dans le garage. Sans l'aide et le crédit d'impôt, nous n'aurions sans doute pas réalisé l'opération ».



**Recherche de gisement géothermique, Alain Catala, directeur du centre hospitalier de Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire :**

« Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, le volume des quatre sources d'eau à 58°

suffisait aux besoins du service de médecine thermique de l'hôpital et de la station thermique. L'ouverture, en 1997, du centre de remise en forme, a rendu la ressource insuffisante. Nous avons engagé, le 21 janvier, deux forages à 250 mètres pour trouver un ou plusieurs gisements supplémentaires. Le conseil régional apporte 192 000 euros de subvention, soit 80 % du budget prévisionnel. L'opération, si la prospection est concluante, aurait une valeur d'exemple car la ressource serait mutualisée. Elle servirait au chauffage, à la production d'eau chaude de l'hôpital, voire à sa climatisation prévue dans le cadre d'une restructuration, mais elle pourrait aussi servir à des bâtiments communaux, voire au chauffage d'un centre de rééducation privé. »



**Chauffe-eau solaire, M. et M<sup>me</sup> Gendron, Château-Chinon, Nièvre :**

« Lorsque nous nous sommes installés dans cette maison, il y a neuf ans, nous avions pensé à nous doter d'équipements écologiques et économiques mais les instal-

lateurs proches étaient rares. Ils existent aujourd'hui. Le conseil régional a apporté 1 200 euros sur les 7 000 euros. Installé en juillet, le chauffe-eau solaire nous a procuré de l'eau chaude jusqu'en novembre. La faible baisse de niveau de la cuve de gaz, alors que la maison a compté, pendant l'été, jusqu'à huit personnes, révèle une économie significative. Nous allons, de la même façon, acquérir un dispositif de récupération des eaux pluviales. »

# Le logement social à la pointe du challenge énergétique

Le partenariat entre le conseil régional et les organismes HLM est le plus actif en matière d'amélioration de l'habitat. Avec des objectifs d'économie d'énergie supérieurs aux critères pratiqués, la Région Bourgogne est pionnière.

Une idée reçue laisse penser que logement social ne rime pas avec modernité. Ce n'est plus vrai en Bourgogne. Grâce au concours du conseil régional, les organismes constructeurs et les bailleurs sociaux mettent en œuvre d'audacieuses politiques de construction durable. L'OPAC de Dijon le fait sur l'ensemble de son patrimoine immobilier mais de façon encore plus soutenue dans cinq quartiers sur six qui font l'objet d'une convention ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). « Le conseil régional nous apporte 7 000 euros par logement, soit 8 millions d'euros sur les 140 millions d'euros du programme 2005-2011, commente Alain Germain, directeur financier de l'OPAC Dijon. Cette aide est subordonnée à deux conditions : construire des bâtiments à Très



... Alain Germain

Hautes Performances Energétiques (label THPE), c'est-à-dire d'une consommation inférieure d'au moins 20% aux normes en vigueur, et appliquer des loyers inférieurs à la réglementation. L'aide régionale compense 50% du surcoût de construction et le manque à gagner des loyers ».

## Bailleurs et entreprises : des partenariats multiples

L'OPAC a mis en place en 2007 dans le quartier Greuze une chaufferie au bois qui assure le chauffage d'un immeuble regroupant 60 logements sociaux et 800 m<sup>2</sup> de bureaux avec celui d'un immeuble connexe de 40 logements : « Il en résulte une réduction des charges mensuelles de 10 euros par logement. Sans

l'aide, nous n'aurions certainement pas adopté cette solution ». L'OPAC va construire, dans le quartier de la Toison d'Or, 16 maisons de villes à ossature bois, dont la consommation énergétique sera de 50 % inférieure à la réglementation, dans le quartier de la Toison d'Or. Le conseil régional apportera 10 000 euros par maison. Néolia, entreprise sociale pour l'habitat conduit quatre types de partenariats avec le conseil régional de Bourgogne. A Chenôve et Dijon (Côte-d'Or), Néolia construit 44 et 8 logements pour lesquels l'aide régionale va permettre d'absorber une partie des 7 % de surcoût de construction. Néolia équipe les bâtiments de capteurs solaires qui produisent 40 % de l'eau chaude sanitaire. À Dijon, elle mène deux opérations comportant des logements à loyer minorés (PLAI). Enfin, Néolia va mener deux projets expérimentaux de basse énergie avec l'aide de la Région, dont un à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) de réhabilitation de 12 pavillons d'une ancienne cité minière. « Un pavillon à basse consommation énergétique représente un surcoût d'environ 30%. Nous le prenons à notre charge dans un souhait de développement durable et de baisse des charges des locataires, relève Jérôme Durand, responsable de Néolia Bourgogne. Avec la participation du conseil régional, il est possible de tenter ce challenge. » ●



... La chaufferie bois du quartier Greuze à Dijon (à gauche). Après réhabilitation, deux immeubles du quartier Saint-Pantaléon à Autun (au milieu), consommeront trois fois moins d'énergie pour le chauffage.

## 3 questions à Pierre Terrier

Conseiller régional délégué à l'environnement, au plan climat et aux énergies

**Pourquoi le logement occupe-t-il une place si importante dans votre " Plan Énergie-Climat" ?**

A elle seule, la consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude représente environ un tiers de la dépense énergétique totale de la Bourgogne. Et c'est aussi un poste de dépense important pour nos concitoyens. Aujourd'hui, les frais de chauffage représentent près de 40 % du montant du loyer. Agir pour réduire les coûts de chauffage, c'est se prémunir contre des augmentations de charges insoutenables pour les Bourguignons.

**En quoi consiste l'action du conseil régional en faveur des économies d'énergie ?**

Nous avons lancé des appels à projets depuis 2006 pour construire et réhabiliter des logements économes en énergie. Aujourd'hui, près de 330 logements consommant moins de 60 kWh/m<sup>2</sup> sont en cours de réalisation. Nous avons la même exigence pour les opérations de rénovation urbaine que nous finançons, ainsi que dans le nouveau dispositif Villages Avenir, de construction et rénovation de logements dans les petites communes. Nous allons aussi mettre en place un prêt à taux zéro pour permettre aux propriétaires de réaliser des travaux d'isolation thermique.

**Et pour les énergies nouvelles ?**

En Bourgogne, nous avons deux énergies essentielles à valoriser : le solaire et le bois. L'aide aux panneaux solaires a déjà bénéficié à plus de 2 000 foyers. Nous aidons les collectivités locales et les entreprises qui mettent en place des chaudières au bois. Le biogaz, l'éolien ne sont pas oubliés pour autant. Notre souhait est de mettre en œuvre toutes les solutions qui diminuent la facture d'énergie des Bourguignons et contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. ●

# Autun : le plus important projet français de réhabilitation

A Autun, dans le quartier Saint-Pantaléon, deux bâtiments construits dans les années 1970 vont faire peau neuve, avec le soutien du conseil régional. Après réhabilitation, leurs habitants consommeront trois fois moins d'énergie pour se chauffer qu'aujourd'hui. Avec 102 logements, c'est l'un des plus importants projets de rénovation à basse consommation énergétique en France.

D'ici un an, les habitants des immeubles 53 et 54 de la rue Antoine-Clément verront leurs logements réhabilités. Terminés les infiltrations d'air et d'eau, les problèmes de condensation et de moisissures. Grâce à un renforcement de l'isolation du bâtiment par la mise en œuvre d'un véritable manteau extérieur, à la pose de fenêtres à double vitrage à hautes performances et à une meilleure ventilation, chaque appartement sera plus confortable et moins gourmand en énergie. Chaque radiateur sera équipé d'une vanne thermostatique, permettant un réglage de la chaleur pièce par pièce. L'eau sanitaire sera chauffée en grande partie par le soleil - grâce à l'installation sur les toits de 160 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. Les locataires devraient aussi consommer un peu moins d'eau, grâce à l'équipement des robinets en économiseurs. Au final, la

consommation énergétique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire passera de 260 à moins de 75 kWh/m<sup>2</sup> par an. Du coup, les charges des locataires devraient être divisées par deux. Une baisse qui viendra compenser la hausse du prix du loyer, liée à la réhabilitation. Plus de confort à un coût maîtrisé et un geste pour la planète : tels sont les bénéfices de cette réhabilitation.

## Reproduire à grande échelle

« Nous n'en sommes aujourd'hui qu'au stade des prototypes. Ce qui explique les surcoûts, liés en particulier aux études à mettre en œuvre et au développement encore limité des solutions retenues, car l'industrialisation des procédés est encore rare, souligne Roland Belleprat, directeur technique de l'OPAC de



... Roland Belleprat

Saône-et-Loire. Nous faisons figure de pionniers en matière de bâtiments à basse consommation énergétique. C'est en expérimentant qu'il sera possible demain de les reproduire à grande échelle. » L'OPAC projette également la construction de 18 logements à Sanvignes-les-Mines, de 17 logements au Creusot et la réhabilitation de 29 logements à Chalon-sur-Saône.

## Soutenir les pionniers

C'est cette logique (expérimenter puis reproduire) qui a conduit le conseil régional à lancer deux appels à projets en 2006 et 2007. Son objectif : aider et suivre dans le temps la construction ou la réhabilitation de bâtiments à basse consommation énergétique. Plus de 300 logements sociaux, 48 maisons et 24 bâtiments tertiaires sont à l'étude, en construction ou en cours de réhabilitation. ●

## Qu'est-ce qu'un bâtiment à basse consommation énergétique ?

Il consomme 3 à 4 fois moins qu'un bâtiment traditionnel pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation et l'éclairage.

Ses volumes sont simples et compacts et sa façade sud est suffisamment vitrée et protégée du soleil.

L'isolation de ses parois est renforcée : son épaisseur est de 30 à 40 cm pour le toit, de 20 pour les murs et 15 pour le sol.

Le bâtiment est étanche à l'air pour éviter toute fuite de chaleur.

Ses fenêtres sont performantes : double vitrage à isolation renforcée ou triple vitrage.

Le bâtiment est équipé d'une ventilation double flux : l'air sortant cède sa chaleur à l'air entrant qui est ainsi préchauffé, ce qui permet jusqu'à 30 % d'économies de chauffage.

## ••Education

# Aux livres, lycéens

Les adolescents lisent-ils encore ? Depuis 2005, le conseil régional de Bourgogne les incite à la lecture, dans le cadre du Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne.

C'est en avril que 2 000 jeunes des lycées d'enseignement général et professionnel et des centres de formation d'apprentis seront appelés aux urnes pour décerner leur prix parmi les dix livres composant la sélection 2007/2008. Pour forger leur opinion, ils multiplient les initiatives. A commencer par la lecture des ouvrages, associée à des ateliers pédagogiques mis en place dans les classes.

### Développer les échanges

Cinquante-cinq établissements participent cette année à cette troisième édition, menée en partenariat avec le Centre régional du livre, et qui implique aussi les libraires, bibliothécaires et documentalistes des établissements. Temps fort de l'année : les rencontres avec les écrivains, pour la plupart de jeunes auteurs publiés par de petites maisons d'édition. Jusqu'au 20 mars, tous les sélectionnés sillonnent la Bourgogne. Car, outre la promotion de la lecture et le soutien à la création littéraire française,



... En bas à gauche : c'est devant un auditoire conquis et dense qu'Anne Borel a répondu aux questions sur son livre. En bas à droite : l'auteur Virginie Ollagnier lors d'une signature de livre.

le conseil régional souhaite développer le sens critique des jeunes. Et ça marche ! Lors des rencontres, l'échange se fait souvent à bâtons rompus. Les questions fusent. Elles concernent aussi bien le livre en lui-même, son histoire, que la personnalité de l'auteur, son cheminement, son quotidien.

### Favoriser la lecture

Tout le monde adhère, y compris les enseignants. Un professeur de

français dijonnais avoue même trouver dans ce prix un soutien concret à son enseignement. Pour certains jeunes, la lecture devient presque ludique, loin de l'image négative et fastidieuse qu'ils en avaient. Au lycée Léon Blum du Creusot, élèves et professeurs sont même allés plus loin dans la démarche. Ils ont créé leur propre blog [www.weblettres.net](http://www.weblettres.net) pour échanger, en toute liberté, leurs commentaires sur les livres. ●

## } ...Témoignages.....



**Virginie Ollagnier, auteur :**  
Je suis extrêmement friande de ce genre de contacts, car on est en vraie relation avec les lycéens ou les apprentis.

Il n'y a pas le côté policé des questions qui peuvent être posées par des critiques, des journalistes. Les jeunes sont beaucoup plus incisifs, pas du tout superficiels. C'est très enrichissant. Certains s'approprient vraiment le projet et deviennent extrêmement pointus dans leurs questions.



**Thomas, élève en Seconde BEP :**  
C'est intéressant comme idée. Pour l'instant j'ai lu trois des dix livres en compétition. J'aime bien la science-fiction, les BD ou les mangas. Moi-même ? J'écris un peu chez moi. Quand ça vaut le coup, je le fais lire à des amis.



**Catherine Opiola, professeur de français au lycée Léon Blum du Creusot :**  
C'est le moyen d'ouvrir aux jeunes un univers qu'ils ne connaissent pas, de démystifier le livre et le métier d'écrivain. Grâce aux rencontres, on fait se côtoyer des publics - les jeunes et les auteurs - qui ne se seraient pas forcément croisés. C'est une démarche sympathique qui nous permet d'enseigner différemment. On bouscule des « a priori » pour montrer que la lecture n'est pas une corvée.

## en bref

### > PIJA 2007 : 5 jeunes bourguignons primés

Le jury du Prix interrégional des jeunes auteurs (PIJA) a récompensé 23 jeunes poètes sur les 1000 candidats inscrits. La Bourgogne, participant pour la première année à ce concours international, a été brillamment représentée. Océane Kervévan, de Saint-Marcel (71), lauréate du 2<sup>e</sup> prix, Céline Laboureau, de Garchizy (58), Faustine Delaporte-Richard, de Grury (71), Maxime Gudéfin, de Mâcon (71) et Noé Mercier, de Brancion (71) figurent parmi les jeunes poètes primés, dont les textes ont été publiés par les éditions de l'Hèbe.

Cette année, les candidats devront écrire un conte ou une nouvelle sur le thème de leur choix. Des œuvres d'une dizaine de pages au maximum qui seront présélectionnées par un jury régional avant d'être soumises à un jury international cet été.

Date limite d'envoi des textes à la direction des lycées du conseil régional de Bourgogne : **vendredi 9 mai 2008.**

Pour plus d'information, [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

## La sélection 2007-2008

Karine Tuil, *Douce France*, Ed. Grasset ; Anna Borel, *Expiration*, Ed. Denoël ; Mark Maggiori, *Helmet Boy*, Ed. Hugo Roman ; Emmanuelle Uri, *La Collecte des monstres*, Ed. Gallimard ; Isabelle Minière, *La Première marche*, Ed. Le Dilettante ; Natacha Appanah, *Le Dernier frère*, Ed. de l'Olivier ; Jean Teulé, *Le magasin des suicides*, Ed. Julliard ; Céline Straniero, *Petite Joueuse*, Ed. Leo Scheer ; Virginie Ollagnier, *Toutes ces Vies qu'on abandonne*, Ed. Liana Levi ; Rachid Djaidani, *Viscéral*, Ed. du Seuil.

## ••Apprentissage

# Favoriser la réussite au CFA d'Autun

Le CFA d'Autun forme des jeunes aux professions du bâtiment. Son directeur, Antonio Bueno et l'équipe pédagogique de l'établissement ont mis en place un projet pilote pour favoriser l'acquisition des connaissances générales. En restant dans le cadre du plan qualité en faveur de l'apprentissage, financé par le conseil régional. Retour sur ce dispositif innovant.

➤ L'établissement dispose de l'ensemble des spécialités qui permettent la construction d'une maison, avec des formations de niveau CAP qui se poursuivent jusqu'au brevet professionnel. « Pour certaines, nous sommes les seuls à les dispenser au niveau régional (pôle régional) », indique Antonio Bueno, directeur de l'établissement.

Constatant l'existence d'une hétérogénéité importante au sein d'un groupe d'apprentis, rendant très difficile l'acquisition des connaissances lors d'une animation classique de cours, le directeur et son équipe, avec l'aide du conseil régional, ont mis en place, en 2004, un dispositif innovant : chaque rentrée, l'apprenti de première année est "positionné". « Il passe un certain nombre de tests sur une vingtaine de compétences, en fran-

çais et en maths. On repère ainsi ses points forts mais aussi ses carences. Il rejoint alors un groupe de couleur : vert, compétence acquise, l'apprenti est autonome ; jaune, il ne maîtrise pas suffisamment l'item ; et enfin rouge, il ne sait pas du tout », poursuit Antonio Bueno. Au sein de la classe, trois groupes sont ainsi constitués et pris en charge, chacun, par un formateur.

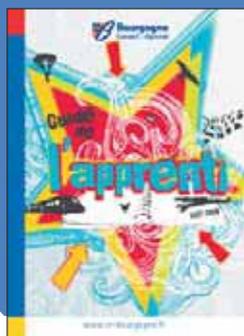
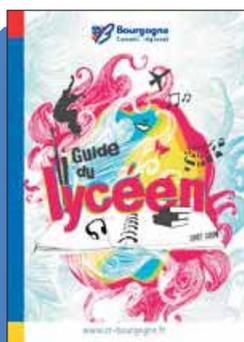
### Un parcours adapté

En fonction de l'évolution des besoins, les apprentis peuvent changer de groupes de couleur, ces derniers étant « décloisonnés ». « Par ce dispositif, et c'est là notre défi, nous tentons de remédier aux difficultés posées par l'hétérogénéité des apprentis et d'en faire une richesse. Positionnements, groupes de besoins, organisation de l'emploi du temps sont les ingrédients nécessaires à



... De gauche à droite : Antonio Bueno, Stéphane Grimard, responsable pédagogique, Pascal Loubiat, formateur et responsable de la partie mathématiques. En bas : Sylvie Brochot, formatrice et responsable de la partie français.

la construction d'un parcours adapté rencontrons. Et cela est loin d'être simple...», conclut le directeur. ●



## Suivez les guides...

Accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et favoriser l'égalité des chances constituent des préoccupations majeures du conseil régional. La gratuité des manuels scolaires ou la participation au financement du premier équipement professionnel de l'apprenti, par exemple, témoignent de cet engagement. Dans cette logique, le conseil régional a choisi de publier le **Guide du lycéen** et le **Guide de l'apprenti**, à destination des jeunes et de leurs parents. Comment se structure l'enseignement au lycée ? Quelle est l'organisation et la vie au lycée ? Pourquoi choisir une formation en apprentissage ? Comment trouver un employeur ? Qu'est-ce que la carte nationale d'apprenti ? Conseils pratiques et adresses à l'appui, ces guides tentent de répondre aux questions que l'on se pose pour aborder sereinement ces

nouveaux environnements. Plus largement, parce qu'il y a une vie en dehors du lycée ou du CFA, ils intègrent de nombreux aspects du quotidien d'un lycéen et d'un apprenti : l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, les adresses pour obtenir un stage ou un job hors des frontières de l'Hexagone, bref tout ce qui complète la formation et participe à l'épanouissement personnel... Alors, on ne le dira jamais assez, pour construire son projet en toute quiétude, mieux vaut se munir des bons outils...

Si vous n'avez pas reçu le **Guide du lycéen** ou le **Guide de l'apprenti** dans votre établissement, vous pouvez les télécharger sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr) ou vous les procurer en appelant le 0 800 888 111 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

## •• Patrimoine

# Les lauréats du prix régional

Quatre Bourguignons et une commune ont été récompensés par le conseil régional, en décembre dernier, pour leurs efforts de restauration du patrimoine. Zoom sur deux des lauréats : Jacqueline Aubin-Taylor et sa fille, Agnès Veyssière-Pomot, pour leurs travaux à la forge de Buffon (3<sup>e</sup> prix), et le couple Sachse (2<sup>e</sup> prix) pour la réfection de leur maison à Francheville, en Côte-d'Or.

➤ Au nord de la Bourgogne, subsiste un site sidérurgique, bâti au siècle des Lumières par le comte de Buffon, savant célèbre pour son œuvre *L'histoire naturelle*. Cette grande forge demeure la propriété d'une même famille depuis 1860. Jacqueline Aubin-Taylor y réside depuis 1977 et restaure, avec sa fille, ce site de 10 hectares. « *Le caractère novateur de la forge pour l'époque des Lumières et la beauté architecturale des bâtiments confèrent à ce site un caractère unique. Il est d'ailleurs classé monument historique depuis 1985* ». Face à l'importance et au coût de la restauration, « *chaque génération apporte sa pierre* », souligne Agnès. Le site, ouvert au public en 1977, a connu d'importants travaux. Pendant vingt ans, l'association pour la sauvegarde et l'animation des forges de Buffon



...En haut, les Forges de Buffon ; en bas, les lauréats du 2<sup>e</sup> prix pour la restauration de leur maisonnette au toit de laves.

### Les lauréats 2007

- **1<sup>er</sup> prix : Pigeonnier.**  
M<sup>me</sup> et M. de Varax - Sainte-Croix-en-Bresse (Saône-et-Loire).
- **2<sup>e</sup> prix : Maisonnette.**  
M<sup>me</sup> et M. Sachse - Francheville (Côte-d'Or).
- **3<sup>e</sup> prix ex-æquo : Grande forge de Buffon.**  
Jacqueline Aubin-Taylor, Buffon (Côte-d'Or).
- **3<sup>e</sup> prix ex-æquo : Ancienne église Saint-Pierre.**  
Commune de Saint-Père (Yonne).
- **5<sup>e</sup> prix : Château de Lantilly.**  
Jean-Patrick Ramillon, Cervon (Nièvre).

Pour tout savoir sur le prix régional du patrimoine 2008 : connectez-vous sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

Dépôt des dossiers avant le 31 mai.

remet en état les bâtiments industriels. Depuis 1997, la famille gère en direct les travaux et concentre ses efforts sur la réhabilitation de la résidence de Buffon, des maisons du maître fondeur, maître marteleur et maître de forge. Cependant, « *nous ne pourrions continuer durablement à faire face aux outrages du temps* », souligne le mari d'Agnès, Claude Veyssière-Pomot, par ailleurs conservateur général du patrimoine au ministère de la Culture. En complément des aides publiques, le couple espère pouvoir faire appel au mécénat pour poursuivre la restauration et les aménagements pour l'accueil du public. « *Le prix décerné par le conseil régional*

*est un encouragement et l'occasion de faire connaître notre site.* »

#### Une maisonnette au toit de laves

C'est une bâtisse simple en pierre, construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par une famille d'ouvriers agricoles, qui a également retenu l'attention du jury du Prix. « *Il y a 25 ans, nous avons eu un coup de cœur pour cette maison* », soulignent leurs propriétaires, monsieur et madame Sachse. Mais, ce n'est qu'il y a cinq ans que le couple achète la demeure et commence patiemment sa restauration. « *Nous avons décidé de rénover en respectant l'authenticité des lieux. La charpente et la toiture en laves qui connaissait de sérieuses infiltrations, ont*

*été refaites à l'identique* », malgré le coût élevé de l'opération. Une restauration, réalisée par des artisans laviens de la région, qui témoigne du savoir-faire des entreprises locales et contribue à la sauvegarde du patrimoine rural. « *Le prix que nous avons obtenu est une reconnaissance du travail des artisans.* » Le couple a également commencé les travaux intérieurs. Face au coût important, il a décidé d'y consacrer son temps libre. ●

**La grande forge est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.**

Exposition sur "Trente années de restauration de la grande forge".

Tél. : 03 80 92 10 35.

Site internet :

[grandeforgedebuffon.monsite.orange.fr](http://grandeforgedebuffon.monsite.orange.fr)

•• Festival

# Un mois pour découvrir la danse contemporaine

Grandes compagnies internationales et jeunes compagnies talentueuses de danse contemporaine se produiront sur les scènes de sept villes bourguignonnes du 2 mars au 5 avril dans le cadre du festival *Art Danse*.

➤ Fidèle à son ambition, la 20<sup>e</sup> édition d'*Art Danse Bourgogne* sera l'occasion de découvrir la diversité des expressions de la danse contemporaine. « Nous ne cherchons pas à mettre en avant des têtes d'affiche. Nous programmons les spectacles avec le souci de la découverte », affirme Marie-Jo Gros, fondatrice du festival. Cette année, *Art Danse Bourgogne* donnera à voir des chorégraphies mêlant la danse à d'autres expressions artistiques : arts plastiques, cirque, marionnettes, musique. Le public pourra découvrir un duo entre une danseuse et une trapéziste dans *L'espace d'un instant*, la chorégraphie comme un dessin animé en 3D de *Myth*, la rencontre entre un danseur vagabond et une



... *L'espace d'un instant*, samedi 8 mars à Dijon.

marionnette mi ange-mi démon dans *Angel*, un travail autour du temps avec des machines en mouvement dans *Tangentes*, etc. « Deux thèmes dominant cette année : la relation directe à la musique et l'équilibre "entre légèreté et gravité" », souligne Marie-Jo Gros. Plusieurs chorégraphes mettent les musiciens en scène. Serge Ambert, dont la compagnie est en résidence à l'abbaye de Corbigny, revisite les danses de bal avec le quatuor de musique contemporaine Ensemble XXI dans *Desirata*.

Dans *Surface*, la musique est jouée en « live » par l'une des meilleures violonistes. Une soirée est consacrée au compositeur Thierry de Mey et *Echoa* propose une rencontre entre chorégraphes et percussionnistes. Coïncidence fortuite ou signe des temps, plusieurs spectacles du festival évoquent la légèreté ou la gravité, au sens propre ou figuré : légèreté festive de *The Bal* où les spectateurs sont invités à danser, légèreté aérienne du « vol chorégraphique » d'Hervé Diasnas dans *Le rêve des ombres*, difficulté de se mettre debout dans *Erection* et questionnement sur le corps et son environnement dans *G comme gravité*, etc.

Retrouvez la programmation sur [www.art-danse.com](http://www.art-danse.com) ●

## 3 questions à Marie-Jo Gros

fondatrice du festival



**Comment est né Art Danse Bourgogne ?**

**M.J. G. :** Il existait très peu de spectacles de danse contemporaine

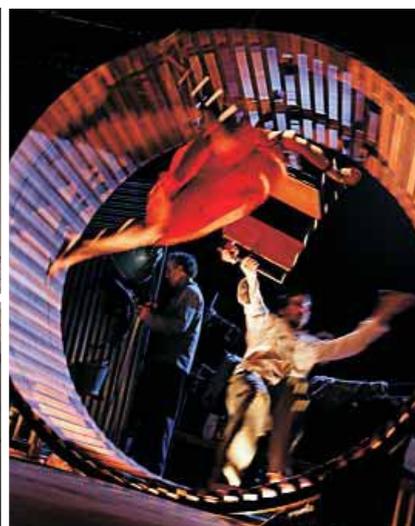
dans notre région. A l'époque conseillère technique et pédagogique danse, j'invitais des chorégraphes pour animer des stages. J'ai profité de ce réseau pour monter *Art Danse*, en partenariat avec le ministère Jeunesse et Sport et la DRAC : d'abord quelques spectacles à Dijon avec l'aide de la ville avant de devenir un festival rayonnant sur la Bourgogne, avec le soutien du conseil régional.

**Art Danse suscite-t-il la création ?**

**M.J. G. :** Le festival programme de nombreuses créations, certaines travaillées en Bourgogne. Malgré la pénurie de studios, nous proposons des résidences à des danseurs, avec l'aide des structures disposant de lieux de répétition. *Art Danse* est désormais Centre de développement chorégraphique. Grâce à l'aide à l'accueil studio du ministère de la Culture, nous souhaitons développer les résidences, soutenir la création et inciter des compagnies à s'installer.

**La danse contemporaine a-t-elle trouvé son public en Bourgogne ?**

**M.J. G. :** Le festival a permis au public de rencontrer la danse contemporaine. Plusieurs structures partenaires, à Chalon, Mâcon, Auxerre, ont décidé de programmer de la danse contemporaine. Le relais d'*Art Danse* est donc pris et le public au rendez-vous. Vingt ans, c'est l'occasion d'un renouveau, notamment avec l'arrivée de mon successeur Jérôme Franc.

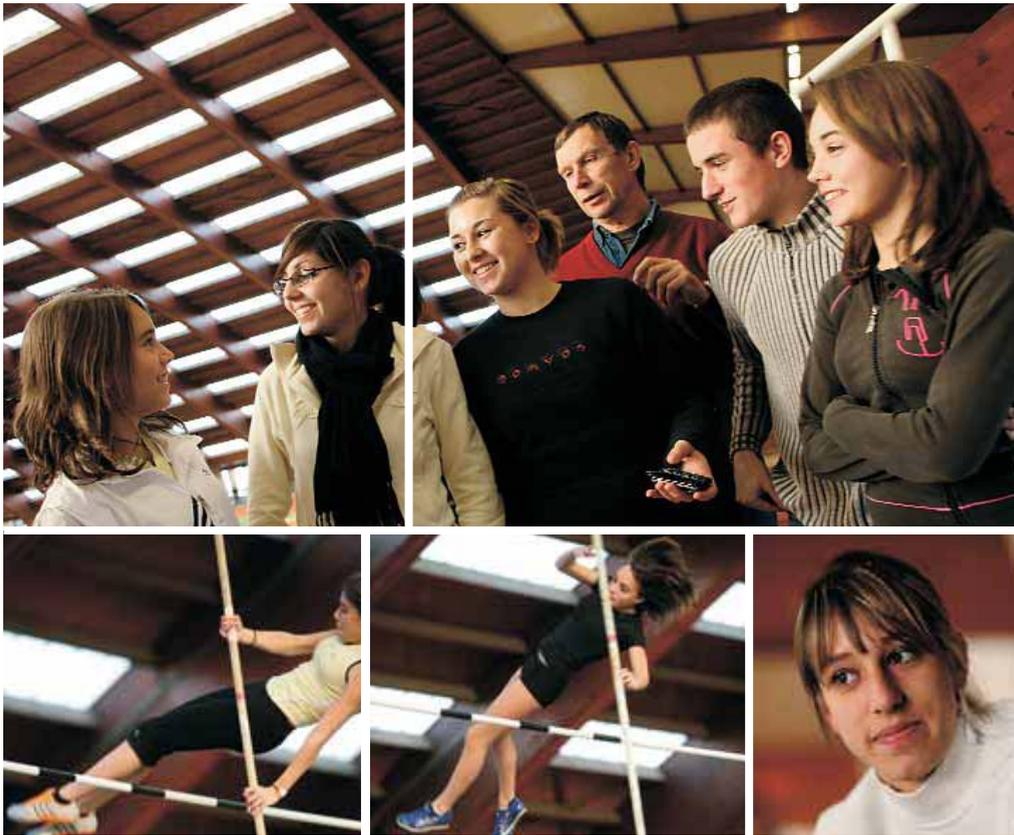


... A gauche, *L'espace d'un instant*, à Dijon (Côte-d'Or) ; au centre, *Desiderata*, à Dijon ; à droite, *Tangentes*, les 18 et 19 mars à Montceau-Les-Mines (Saône-et-Loire).

••*sport scolaire*

# Des lycéens bourguignons champions de France

Sacrifices, amour du sport, esprit d'équipe, les élèves de deux lycées bourguignons se sont surpassés à l'occasion du championnat de France UNSS d'athlétisme Indoor. Récit d'un week-end riche en médailles.



... L'équipe du lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines. En bas, de gauche à droite Marion et Perrine Lapray du lycée Henri Parriat pendant l'épreuve de saut à la perche. Salomé Lamié du lycée Jean-Marc Boivin de Chevigny-saint-Sauveur.

pour se dégourdir les jambes. C'est l'heure de vérité, juste avant le coup d'envoi, leur cœur bat la chamade, leur souffle s'affole, leurs jambes sont coupées. À vos marques! Prêt! Le coup de feu résonne dans la salle, les cris d'encouragement se font entendre. Ils permettront au lycée Boivin, de devenir vice-champion de France en saut de haies. De l'autre côté du gymnase, Marion et Perrine Lapray du lycée Parriat ajustent leur dossard avant de tenter les sauts à la perche. Accoudé à la barre de sécurité, Pascal Prost soutient les filles et prodigue quelques précieux conseils juste avant les premiers sauts. La barre est en place. La hauteur affichée. Le juge lève son drapeau rouge. C'est le départ. Perrine Lapray, du lycée Jean-Marc Boivin, court, donne toute sa puissance, tord la perche et se propulse au-dessus du sol. La barre tombe, la déception se lit sur son visage. Plus que deux essais pour apporter des points à l'équipe. En vain, la minime ne parvient pas à franchir cette hauteur mais son équipe conservera pour la 4<sup>e</sup> année consécutive le titre de champion de France de saut à la perche. Le samedi a été synonyme de difficultés et de pleurs. À l'inverse, le dimanche, jour de remise des médailles, s'est soldé par des visages radieux et souriant sur la plus haute marche du podium. La fatigue aidant, le retour en car s'est fait en dormant. ●

Après six heures de voyage à bord du bus de l'Académie, les élèves des lycées Jean-Marc Boivin de Chevigny-saint-Sauveur (Côte-d'Or), qui concourent pour le saut de haies, et Henri Parriat de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), pour l'épreuve de sauts posent enfin leurs bagages à l'hôtel. En pleine forme et surtout très excités à l'idée de disputer le championnat, les sportifs ne trouvent pas le sommeil. Mais c'est sans compter sur Pascal Prost, professeur d'EPS (Education physique et sportive) : « Les lendemains sont durs lorsqu'ils ne dorment pas, alors je leur rappelle les règles de base. Les sportifs doivent être rigoureux, organisés, matures et adopter une hygiène de vie irréprochable, car jongler entre les études et les compétitions est très fatigant ». Samedi, le réveil sonne, il est 6h30. Place au petit-déjeuner des champions : fruits, fromage, jambon, pain,

céréales... Les sportifs sont désormais prêts pour le départ. La tension monte. Salomé Lavier, du lycée Boivin confie, « je suis très angoissée mais vraiment contente d'être là. C'est une chance pour moi, je ne pourrais jamais me passer du sport ». La voix du speaker invite les concurrents à se rendre en chambre d'appel où les athlètes attendront le départ pendant vingt minutes.

### L'heure de vérité avant le coup d'envoi

La jeune athlète décrit : « C'est un moment horrible à passer, on est stressé, on se toise de la tête aux pieds, on se compare physiquement pour voir si les adversaires sont plus musclées ou plus grandes et, malheureusement, on ne peut pas s'empêcher de se communiquer nos résultats ». Les sportives posent leurs affaires avant de s'installer dans les starting-blocks, elles prennent le départ, franchissent une ou deux haies

### Des graines de champion

Le championnat de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) d'athlétisme Indoor s'est déroulé à l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique). Ce complexe sportif localisé à Créteil a accueilli cet hiver 70 professeurs d'EPS et 216 équipes de collèges et de lycées venus de toutes les académies de France. À l'issue de ce week-end sportif, les Bourguignons ont tiré leur épingle du jeu. Le lycée Parriat de Montceau-les-Mines s'est emparé pour la quatrième année consécutive du titre de champion de France en sauts et le lycée Jean-Marc Boivin de Chevigny-saint-Sauveur, est monté sur la deuxième marche du podium en devenant vice-champion de France en sauts (en hauteur, longueur, triple saut et à la perche) et le lycée Jean-Marc Boivin, de Chevigny Saint-Sauveur, est monté sur la 2<sup>e</sup> marche du podium, en devenant vice champion de France en saut de haies.

>  
Mars  
2008

31/03/08

### Séance plénière du conseil régional

La séance est consacrée à la décision modificative du budget (DM1). Elle est ouverte au public. Pour retrouver tous les débats filmés : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

21/03/08 - 10/04/08

### Ensemble pour l'emploi

Le conseil régional co-organise avec la Direction régionale de l'ANPE la manifestation « Ensemble pour l'emploi » sur les 4 départements bourguignons. Retrouvez le programme de tous les forums de recrutement, visites d'entreprises, conférences-débats sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



## Appels à projets en cours

Avec les appels à projets, le conseil régional de Bourgogne souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. Le principe est simple, la Région lance un appel à projets sur une thématique, un jury dédié examine les dossiers déposés et sélectionne ceux qui correspondent au cahier des charges. Voici les appels à projets en cours :

#### • Tourisme : pratiques innovantes

Dans le cadre du Schéma régional de développement du tourisme, le conseil régional de Bourgogne souhaite accompagner et encourager les projets innovants dans le domaine du tourisme. Pour la troisième édition de l'appel à projets, le conseil régional soutiendra des initiatives innovantes susceptibles d'avoir un effet d'entraînement et valeur d'exemple et présentant une plus-value économique et sociale notamment dans les domaines suivants :

- technologies de l'information et de la communication : développement d'applications informatiques mobiles favorisant l'itinérance.
- écotourisme : projets relevant d'une approche globale, en particulier d'éco-construction et d'éco-gestion.

- réseaux touristiques : création de services ou de produits touristiques s'appuyant sur un réseau de prestataires et notamment impliquant un partenariat public/privé.

Pour être retenues, les actions financées devront démontrer le caractère innovant ou pilote du projet ainsi que son rayonnement touristique. L'appel à projets s'adresse aux collectivités locales, aux entreprises et aux associations. **Date limite de dépôt des dossiers : 18 avril 2008.**

• **Solidarité internationale.** Pour la troisième année, la Région lance deux appels à projets pour soutenir des projets de solidarité internationale et de développement ainsi que des projets d'éducation au développement ou de promotion de la francophonie en Bourgogne. Bénéficiaires : les collectivités territoriales, les associations et établissements publics. **Date limite de dépôt des dossiers : 27 mars, 27 juin ou 31 octobre 2008.**

• **Vergers conservatoires.** Le conseil régional de Bourgogne a adopté, en juin 2006, un plan régional en faveur de la biodiversité ayant pour but de préserver les espèces menacées et la diversité biologique tout en valorisant son patrimoine naturel et ses entités paysagères. Cette stratégie permet de géné-

raliser la politique de protection, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel à l'ensemble du territoire, y compris la nature ordinaire. La préservation de la biodiversité passe aussi par une meilleure connaissance et une valorisation des milieux ordinaires. Afin de sensibiliser un large public, le conseil régional organise depuis 2006 des appels à projets thématiques sur ces milieux spécifiques.

Un appel à projets sur les milieux ordinaires relatif aux vergers conservatoires sera lancé en avril 2008. Lieux de mémoire et de préservation de la diversité biologique et génétique, les vergers conservatoires ont une fonction de réservoirs génétiques de la flore fruitière locale. L'appel à projets devrait permettre de soutenir des projets d'inventaires, des travaux « conservatoires » permettant de sauvegarder des techniques traditionnelles, des projets de restauration et de création de nouveaux vergers conservatoires, des actions de formation et de sensibilisation. **Retrait des dossiers à partir d'avril 2008.**

**Pour accéder aux cahiers des charges des appels à projets et télécharger les dossiers de participation, rendez-vous sur le site Internet du conseil régional : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)**

## Comités de lignes

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train et les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves. Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons. N'hésitez pas à y participer !

#### • 26 février 2008

18h à La Charité-sur-Loire, comité de ligne Cosne-sur-Loire - Nevers.

#### • 25 mars 2008

18h à Seurre, comité de ligne de la Bresse Dijon - Saint-Amour.

#### • 29 avril 2008

18h à Avallon, comité de ligne du Morvan.

Vous pouvez consulter les comptes rendus des comités de lignes sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique espace TER.

## La Région à votre service

Directeur général des Services : **Didier PARIS** Directrice de cabinet : **Ermelina DEBACQ**

N° Vert 0800 888 111

Pour tout renseignement :

ou [contact@cr-bourgogne.fr](mailto:contact@cr-bourgogne.fr)

### ► Pôle développement :

*Gérard Speranza*

Économie, économie sociale et solidaire, tourisme :  
*Olivier Ritz*

Apprentissage, formation professionnelle et emploi :  
*Gérard Speranza*

Agriculture et développement rural :  
*Isabelle Yverneau*

Recherche et enseignement supérieur :  
*Géraldine Harly*

### ► Pôle éducation et culture :

*Guillaume Dumay*

Lycées et formation initiale :  
*Christine Mercier*

Culture, patrimoine, sport et jeunesse :  
*Evelyne Goguy*

Direction technique :  
*Xavier Lavoisier*

### ► Pôle réseaux, territoires et coopérations :

*Philippe Bellec*

Aménagement du territoire et habitat :  
*Sophie Valdenaire*

Transports et infrastructures :  
*Denis Gamard*

Environnement et développement durable :  
*Benoît Ducret*

Europe, international et coopération décentralisée :  
*Georges Waszkiel*

### ► Pôle ressources et moyens :

*Daniel Decaux*

Affaires financières :  
*Nicolas Hesse*

Marchés publics :  
*Florence Trinh*

Ressources humaines :  
*Céline Granier*

Assemblées :  
*Françoise Ginot*

Moyens généraux :  
*Richard Bozon*

Systèmes d'information :  
*Raoul Reis*

**Pour vous rendre au conseil régional :**

Hôtel de Région à Dijon - 17, boulevard de la Trémouille - tél. : 03 80 44 33 00

Antenne de Nevers - 22, avenue Pierre Bérégovoy - tél. : 03 86 93 90 05

Antenne de Mâcon - 19, place Genevès - tél. : 03 85 21 14 12

Antenne de Sens - 30, place Victor Hugo - tél. : 03 86 95 25 08

**Information et communication :**  
*Catherine Fournier*

## À lire

### Je vais tuer mon papa

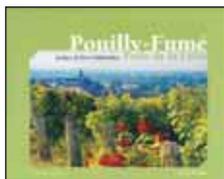


Dans une petite agglomération proche de Dijon, Charles Adam et sa compagne forment un couple atypique. Lui est saxophoniste et elle professeur de lettres dans un collège de la ville. Un jour, Charles reçoit une lettre anonyme, envoyée par « celle dont on ne doit pas prononcer le nom ». La mystérieuse correspondante y annonce qu'elle va tuer son papa.

Charles et sa compagne décident de s'improviser enquêteurs et remontent la piste du corbeau, un corbeau dont les écrits sont passablement inquiétants...

Par Jean-Paul Nozière. Editions Rivages/Noir. 8€ 50. En vente en librairie.

### Pouilly-Fumé, Perle de la Loire



Ce livre nous conte la belle histoire d'un vignoble qui existe depuis l'époque gallo-romaine. C'est dans le canton de Pouilly, sur les bords de la Loire que naissent les plus beaux vins issus du cépage Sauvignon. Pourquoi

« fumé » ? Parce qu'il fume au temps des vendanges, quand la pourriture noble s'est installée, parce qu'il a ce goût inimitable de fumée de pierre à fusil quand on la hume et qu'on la goûte...

Par Jacky Rigaux. Editions Terres en vues. 34 €. Pour commander : [www.terre-en-vues.fr](http://www.terre-en-vues.fr)

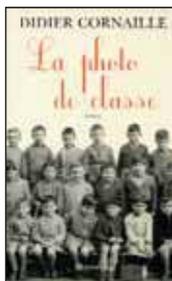
### Légendes du Morvan



Elles sont nées un soir de gros orage, du clin d'œil malin d'un loup caché, des brumes qui sur la montagne enveloppent les sapins vert sombre, des follets qui dansent sur la tourbière... Certaines remontent au Moyen-âge, aux premiers mots échangés dans une grotte secrète ou d'autres sont colportées d'hier, au bistrot du coin.

Par Sandra Amani. Editions L'Escargot Savant. 20 €. En vente en librairie ou sur commande aux Editions L'Escargot Savant, Le Thillot, 21230 Viévy.

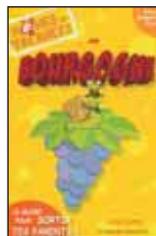
### La photo de classe



L'auteur bourguignon évoque une photo de classe retrouvée par hasard. Elle fait jaillir chez Lucien une obsédante interrogation : lequel de ses camarades l'a accusé d'avoir jadis mis le feu à la forêt ? Enfant de l'assistance publique il était le coupable idéal. Enfermé dans une maison de correction, il a consommé sa jeunesse en s'interdisant de chercher à connaître la vérité, mais maintenant, des décennies plus tard, devant le cliché, il comprend qu'il ne peut plus refouler la question. Les gens du pays accepteront-ils de parler ?

Par Didier Cornaille. Editions Pygmalion. 19 €. En vente en librairie.

## Mômes en vacances... en Bourgogne

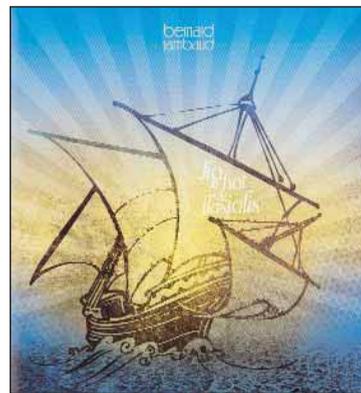


Ce guide vacances s'adresse aux enfants de 7 à 15 ans. Après avoir lu l'introduction sur la Bourgogne, vous pouvez découvrir la région canton par canton au fil des pages. Vous découvrirez ensuite une bande dessinée qui présente les atouts de la Bourgogne : fleuves et canaux, châteaux et forêts...

Par Cyril Levitte. Editions L'Escargot Savant. 20 €. Pour commander : Editions de L'Escargot Savant, Le Thillot, 21230 Viévy.

## À écouter

### Bernard Rambaud

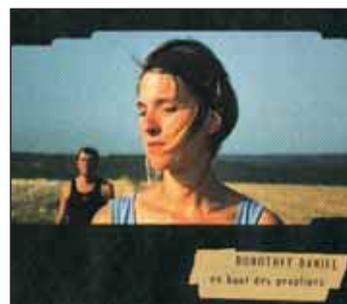


Après « Marché aux pulses » et « Funky lourd n'amasse pas groove » Bernard Rambaud nous présente « Jight & Flajolis » son 3<sup>e</sup> album. Ce batteur, compositeur et arrangeur clunisois est également auteur de contes musicaux et ouvrages pédagogiques.

Il touche avec bonheur à tous les styles comme on peut déjà le voir dans ces précédents albums. De très nombreux instruments interviennent dans cet album, de la flûte traversière aux percussions les plus diverses (marimba, vibraphone, congas, bongos...), du piano au saxophone, de la batterie à la guitare, de la basse à l'accordéon et du hautbois aux voix. Un album de 14 morceaux de compositions 100 % originales aux styles métissés et variés, pour un voyage musical dans le jazz et ses frontières.

Chez Bernard Rambaud. 15 €. En vente chez Cultura à Mâcon.

### Dorothee Daniel



« Prise par des histoires passées, sillonner celles du présent avec plénitude pour mieux se laisser éclore... » tout est presque dit dans l'écriture de Dorothee Daniel, mais il reste la spirale de votre

imaginaire. Ses chansons sont les signes indicatifs de vos histoires d'amour. Une année après « La compagnie des anges », Dorothee Daniel s'est assise à son piano pour écrire de nouvelles chansons. En quelques mois, des histoires, les siennes, les vôtres, l'inventaire de ses inventions, quelques personnages évadés de sa bibliothèque, se pressaient dans ses petits carnets.

20 €. En vente à la Fnac de Dijon et chez Gibert musique.

## Théâtre

### • Vendredi 29 février, 20h30 Dijon, Théâtre des feuillants, Les Justes.

S'inspirant de faits réels, la pièce est centrée sur un attentat perpétré contre le Grand Duc par des membres du parti socialiste révolutionnaire, en 1905, à Moscou. Posant le problème du terrorisme et de la légitimité du meurtre au nom d'une révolution pour la liberté, ce texte universel évoque de nos jours, une réalité criante maculée de sang à l'écran quotidien de nos téléviseurs. Comme si nous étions devenus des spectateurs boulimiques d'horreur.



### • Mardi 11 mars, 20h30 Coulanges-lès-Nevers, Espace des Saules, Les monologues du vagin.

Plus de 10 ans après la création new-yorkaise, le spectacle continue d'être joué dans le monde entier. À partir d'interviews de plus de 200 femmes, Ève Ensler a eu l'idée d'écrire une pièce sur la part la plus intime de la femme : son vagin. Un témoignage fort, mêlant rires et émotion, sur le bonheur d'être femme, la joie d'être amante et la fierté d'être mère !

### • Mercredi 2 avril, 20h45 Saint-Vallier, Espace culturel Louis Aragon, Carnets Intimes d'Anna Magdalena Bach.

Chronique intimiste qui reflète le regard amoureux de celle qui partagea les 30 dernières années de la vie du compositeur. C'est par la voix de Marie-Christine Barrault et sur des musiques de Jean-Sébastien Bach, que vous ressentirez tout l'amour et l'admiration que vouait Anna Magdalena à cet homme.

### • Vendredi 4 avril, 15 h et 20 h Autun, Théâtre municipal, BA-TA-CLAN.

Un méridional égaré en roi de Chine s'aperçoit que les deux mandarins de sa suite sont français. Ceux-ci lui proposent de s'évader, laissant le pouvoir à l'ambitieux chef des conjurés. Tout est bien qui finit bien, même ce dernier succombe au mal du pays et

tous abandonnent ces lubies exotiques. Une œuvre d'une drôlerie burlesque.

### Expositions

- **Du 23 février au 7 mai**  
Le Creusot, l'ARC  
scène nationale,  
Ernest Pignon-Ernest.

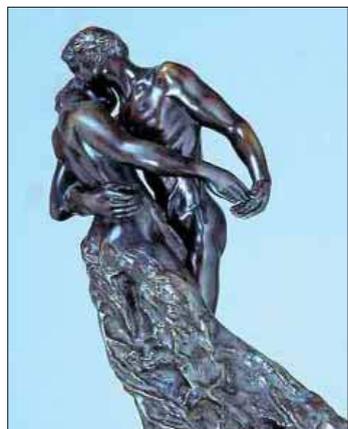
Depuis plus de quarante ans, Ernest Pignon-Ernest laisse l'empreinte de son engagement unique et subversif dans l'espace de la rue. Son œuvre faite tour à tour de poésie, de conscience politique, d'un regard pictural sur le passé et le présent s'empare des lumières, des couleurs et des espaces de la rue pour réveiller notre mémoire endormie.

- **Jusqu'au 2 mars**  
Sens, Orangerie des musées  
de Sens, Emmanuel Berry,  
Les Oiseaux de Sens.

Emmanuel Berry a photographié une série d'oiseaux conservés dans la section histoire naturelle des musées de Sens. Il présente ici 22 portraits au format carré, en noir et blanc, enrichi par les gammes de gris qui mettent en valeur chaque oiseau, ainsi ces répliques photographiques donnent au spectateur la sensation d'être à son tour regardé.

- **Du 2 avril au 22 juin**  
Dijon, musée archéologique,  
Camille Claudel.

Cette exposition célèbre une femme sculpteur de génie. Soixante-deux œuvres essentielles sont réunies et mettent en scène la vie, l'amour, la passion et le destin cruel de cette femme emblématique, passionnée, libre dans son corps, libre dans sa sexualité, volontaire et courageuse. Cette exposition est organisée grâce au concours de Reine-Marie Paris, petite fille de Paul Claudel et donc petite-nièce de Camille Claudel.



### Danse

- **Vendredi 7 mars, 20 h**  
Chalon-sur-Saône, Espace  
des Arts,  
Import Export.

Koen Augustijnen aborde ici la scène comme un prisme où se reflètent des états du monde contemporain. Le cauchemar de Darwin, documentaire sans pitié sur l'exploitation des ressources d'un lac en Tanzanie, a été le point de départ de ce spectacle qui questionne la part d'inhumanité du monde que nous façonnons. Dans un décor de port industriel, Import Export embarque six interprètes et un quatuor à cordes dans une aventure à la fois politique et intime.

- **Vendredi 14 mars, 15 h**  
Dijon, Zénith,  
Les grands ballets du  
Music-hall.

25 artistes, danseurs, chanteurs, acrobates, transformistes et magiciens sont présents pour ce spectacle unique qui fait revisiter au spectateur la grande époque du music-hall à travers les âges et les continents.

- **Mardi 18 mars, 20h30**  
Pougues-les-Eaux,  
Entre deux, entre eux deux.

Plusieurs fois dans notre vie nous nous trouvons dans un « entre deux », cet état, cet espace où tout devient possible, et c'est ce qui nous anime ou nous déchire. C'est ce que vont vous présenter Mic Guillaume, danseur-chorégraphe en danse contemporaine et de hip-hop et Didier Petit au violoncelle et à la voix.



- **Mercredi 26 mars, 19 h30**  
Mâcon, Le Théâtre,  
La répétition.

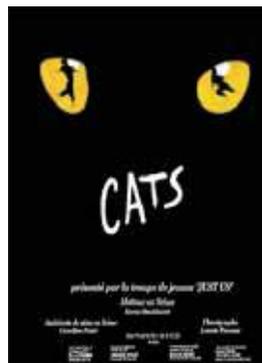
Expérience lumineuse à la recherche de la genèse du mouvement et de tout ce qui l'accompagne, transformant cette répétition en véritable spectacle chorégraphique autour du thème du vilain petit canard d'Andersen, le point

de vue du chorégraphe est autant abordé que celui du danseur, dans un balancement de voix off d'un côté à l'autre de la scène. *La répétition* est un spectacle pédagogique adressé aux enfants à partir de 6 ans.

### Concerts

- **Samedi 15 février, 21 h**  
Charnay-lès-Mâcon, Espace  
La Verchère,  
CATS.

La célèbre comédie musicale créée par Andrew Lloyd Webber est ici réinterprétée par la troupe « Just us » de Gap. L'occasion de retrouver la fameuse chanson « Melody » qui plonge le spectateur dans un univers de fantaisie et de couleurs où les chats règnent en maître.



- **Jeudi 13 mars, 20h30**  
Nevers, Maison de la culture,  
Jean-Louis Aubert.

Une expérience unique... Seul en scène, Jean-Louis Aubert revisite 30 ans de vie musicale. Tel un indien, sa guitare est son arc et, dans son carquois, se cachent des chansons qui vont droit au cœur.

- **Mercredi 19 mars, 20 h30**  
Dijon, la Vapeur,  
La théorie du KO.

Quand D' de Kabal, l'un des artistes-auteur-interprète les plus prolifiques de la scène slam, du rap et du théâtre, convoque une aventure collective de création sans limites, où son incomparable voix croise le génie d'une guitare incendiaire, les pulsations originales d'une rythmique implacable, le slam pactise avec le rock le plus débridé pour déstabiliser l'auditeur et mettre le KO.

- **Samedi 29 mars, 20 h30**  
Decize, Salle Théodore Gérard,  
Jardins imaginaires.

Présenté par Eric Séva Quartet « Jardins imaginaires » est le fruit d'une réflexion autour de la thématique de l'imaginaire.

Avec une musique aux confluent du jazz et des musiques du monde, Eric Séva et ses musiciens nous invitent à laisser vagabonder notre imagination. Une soirée pleine de charme et de poésie.

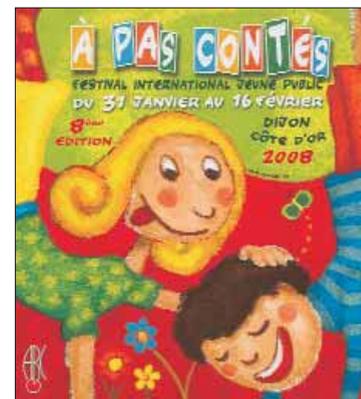
- **Jeudi 3 avril, 19 h**  
Auxerre, ENM d'Auxerre,  
Trio Kornazov / Codjia /  
Tamisier.

Avec Gueorgui Kornazov au trombone, Manu Codjia à la guitare et Geoffroy Tamisier à la trompette, ce nouveau trio atypique fonctionne comme un collectif de trois compositeurs. Cette poésie est le fruit de plus de dix années de vie musicale commune.

### Festival

- **Jusqu'au 16 février**  
Arnay-le-Duc, Chenôve, Dijon,  
Fontaine d'Ouche, Marsannay-  
la-Côte, Nuits-Saint-Georges  
et Paray-le-Monial,  
A PAS CONTÉS.

Le 8<sup>e</sup> festival international jeune public invite l'enfant mais aussi l'adulte à voyager sur les pentes glissantes de l'illusion et des rêves à travers de nombreux spectacles. Théâtre, cirque, marionnettes, cinéma, concerts, danse, opéra... des spectacles pour tous à partir de 18 mois.



### Humour

- **Jeudi 28 février, 20 h30**  
Nevers, Maison de la culture,  
Nicolas Canteloup.

Fort du triomphe de son premier spectacle, Nicolas Canteloup a décidé d'en mettre une deuxième couche ! Il nous offre de nouveaux personnages, de nouveaux travers : politique, sport, chanson, tout le monde en prend pour son grade dans ce spectacle « sucré-salé » mais jamais acide. Finesse, humour, émotion et talent sont au rendez-vous !

## Le conseil régional proche des préoccupations des Bourguignons



Selon l'Insee, édition 2007 de « L'économie française », le pouvoir d'achat a augmenté d'environ 3,4 % en moyenne par an de 1998 à 2002, avant de retomber à 1,9 % par an entre 2003 et 2006. Depuis ce ralentissement, la baisse du pouvoir d'achat est de plus en plus perceptible par les Français, et notamment les retraités, les ouvriers et les salariés.

Une série ininterrompue d'études d'opinion atteste de ce sentiment. Un récent sondage indique que « les salariés sont de plus en plus préoccupés par le pouvoir d'achat, et les chefs d'entreprise sont pessimistes sur la possibilité d'augmenter les salaires ».

Le pouvoir d'achat est désormais la priorité des Français. 51 % d'entre eux indiquent être préoccupés avant tout par leur niveau de salaire : jamais cette préoccupation n'avait été aussi élevée depuis 1996.

Cette crainte se traduit également par la forte progression du pessimisme concernant leurs perspectives d'évolution de niveau de vie : 44 % des salariés estiment que le niveau de leurs revenus et le pouvoir d'achat de leur foyer va diminuer dans les mois qui viennent, soit 23 points de plus qu'en juillet dernier.

Un salarié sur cinq (21 %) considère même que son pouvoir d'achat va « nettement » baisser. La série de hausses de taxes décidées ou annoncées (franchises médicales, gaz, électricité, car-

burants, redevance télévisuelle...) n'est certainement pas étrangère à cette perception.

C'est dans ce contexte national que la majorité régionale a élaboré le budget 2008. Il était impensable de rester indifférent à cette situation.

Côté recettes, cela se traduit par une modération de la fiscalité régionale directe dont l'évolution des taux est inférieure à l'inflation prévue pour 2008, le maintien du tarif des cartes grises avec une exonération pour les véhicules propres et une absence de fiscalité sur les permis de conduire.

En tant qu'employeur des personnels techniques des lycées nouvellement transférés (plus de 1 500 postes), le conseil régional a décidé de revaloriser progressivement le régime indemnitaire de ces nouveaux agents sur celui des agents de la Région.

C'est autant de pouvoir d'achat supplémentaire distribué et une reconnaissance de leur place pleine et entière dans la communauté éducative.

Dans le cadre de notre compétence TER nous nous attachons à rendre plus accessibles, plus performants et moins onéreux les transports en communs.

Après Bourgogne Campus pour les étudiants, Bourgogne Actifs pour les salariés, Bourgogne Emploi pour les chômeurs – le conseil régional vient de décider la tarification combinée MOBI-

PRO et le Pass Bourgogne-Ile-de-France. Cette dernière mesure était une demande icaunaise ancienne.

C'est un gain de pouvoir d'achat pour tous ceux qui se rendent quotidiennement à leur travail en Ile de France.

La gratuité des manuels scolaires et des boîtes à outils pour les 65 000 lycéens bourguignons, la prise en charge partielle des caisses à outils, des coûts d'hébergement, de restauration et de transport des apprentis sont des contributions significatives aux revenus nets des familles bourguignonnes.

Au-delà de nos compétences obligatoires, le conseil régional souhaite améliorer le quotidien des Bourguignons, notamment dans le domaine du logement.

La prise en charge de la caution logement des jeunes de moins de 30 ans et la contribution significative du conseil régional aux projets d'amélioration et de développement du logement social dans les villes et les villages marque une volonté politique forte de redistribution en faveur de ceux qui souffrent le plus des choix nationaux.

**Les élus du groupe socialiste  
et radical de gauche**



Les budgets des collectivités territoriales resteront marqués et aggravés par l'incessant désengagement de l'Etat et le pacte de stabilité européen qui constitue un des axes du traité européen de Nicolas Sarkozy. Traité dit simplifié qui est la copie conforme du Traité rejeté par les Français par voie de référendum en 2005. La démocratie exigerait donc que le peuple soit à nouveau consulté. Mais il se trouve qu'un curieux consensus s'installe autour d'édiles partisans du Oui ou du Non en 2005, pour passer par la petite porte parlementaire.

Puisque nous sommes à l'heure des consensus, voire des compromissions entre la droite et une partie de la gauche, les transferts de l'Etat vers les

collectivités vont bon train. Ainsi, au moment où chaque Maire, président d'Agglomération, président de Région, président de conseil général, est confronté à ces difficultés, ceux-ci demandent des aménagements dans le cadre contraint de l'Etat qui oblige : soit à réduire les dépenses nécessaires pour satisfaire les besoins de nos concitoyens ; soit à augmenter une pression fiscale déjà trop forte ; soit à externaliser vers le privé les responsabilités.

Nous sommes à l'opposé de cet engrenage qui laisse de côté, qui ignore même, une réforme intelligente de la taxe professionnelle.

Quelles marges de manœuvre avons-nous aujourd'hui ?

D'abord, nous voulons nous recentrer sur deux axes prioritaires et les développer davantage : les TER et les lycées.

Pour cela, nous proposons de réfléchir pour : faire l'inventaire de notre politique d'aide au développement économique, puisque la cour des comptes vient de condamner le système local d'aide aux entreprises, et des aides diverses versées au patronat, aux pôles de compétitivité ; rééquilibrer la formation professionnelle vers la formation publique ; enfin clarifier et débattre de tout transfert de charges supplémentaires.

**Les élus du groupe communiste**

## 2008 : une année fertile en projets !

Opération de communication réussie ou réelle volonté d'agir, le Grenelle de l'environnement aura marqué 2007 en validant ce que disent les écologistes depuis 30 ans : *l'urgence à agir pour préserver notre planète*. Reste maintenant la mise en pratique...

On ne peut pas soutenir, *encore et toujours*, les activités humaines consommatrices de ressources naturelles, gaspillant eau et énergies fossiles. Mais rien n'empêche de développer vraiment, et dès à présent, des activités qui n'affectent pas

la Terre ; celles qui apportent de réelles satisfactions pour le bien commun : énergies renouvelables, quartiers écologiques, services de proximité, santé publique, recherche, culture...

Nos instances politiques ont le devoir de prendre en compte ces impératifs et ne plus financer toute activité allant à contre-courant de ces urgences.

Les élus Verts dans la majorité régionale auront dans ce domaine deux objectifs principaux pour 2008 :

- Mieux évaluer l'action de la Région, l'orienter si besoin. Cela passera par la mise en place de critères précis en termes de développement durable, de cadre de vie et de progrès social.

- Promouvoir un développement économique alliant efficacité, citoyenneté, respect de l'environnement et humanisme.

A toutes et tous, bonne et fertile année 2008 !

**Les élus du groupe les Verts**

## Service minimum dans les transports : le conseil régional n'applique pas la loi

Depuis cet été, la loi sur la continuité du service public dans les transports terrestres fait obligation aux Régions responsables des transports express régionaux (TER) de définir des priorités de dessertes en cas de grève et de trafic perturbé.

Car la loi a un atout de taille : elle permet de faire du sur-mesure, de favoriser les déplacements quotidiens de la population, en concentrant les moyens sur les heures de pointe. Plusieurs Régions se sont exécutées, comme notre voisine, la Franche-Comté. En général, elles ont fait le choix de désigner les lignes desservant les écoles, les gares les plus fréquentées et les hôpitaux.

Depuis le vote de la loi, le conseil régional de Bourgogne devait définir des lignes prioritaires, la SNCF et les syndicats devaient rechercher un accord sur l'organisation du service. En cas de grève, la loi garantit une meilleure concertation entre les syndicats et la SNCF, une affectation plus judicieuse du personnel disponible et une meilleure information des usagers. Encore faut-il qu'elle soit appliquée !

Mais la Bourgogne, comme la Picardie, la Lorraine ou le Languedoc Roussillon, fait de la résistance. Le ministre du Travail avait adressé à la fin de l'année aux Préfets des Régions récalcitrantes une circulaire leur demandant de définir eux-mêmes les dessertes prioritaires si ces der-

nières ne le faisaient pas avant le 1<sup>er</sup> janvier. Il est important que tous les Français aient la garantie d'une application de la loi.

En Bourgogne, le vice-président aux transports est communiste. Craignant de se faire taxer de « briseur de grève », il ne veut pas définir les lignes prioritaires. Ce faisant, il abandonne les usagers, leur préférant les syndicats.

Devant la carence du conseil régional, le Préfet de Région va prendre les choses en main, se substituer à la Région pour définir avec la SNCF les lignes prioritaires.

**Les élus du groupe UMP Bourgogne**

## Impôts régionaux, nouvelle augmentation !

Par les temps qui courent et en particulier au milieu de la tempête financière et boursière qui secoue la planète, il n'est pas politiquement correct d'annoncer des hausses d'impôts.

C'est la raison pour laquelle le président du conseil régional de Bourgogne s'est contenté de relativiser la nouvelle augmentation des prélèvements régionaux en n'évoquant qu'un simple « ajustement » des taux d'imposition directe tenant compte de l'inflation. Comme les choses sont ainsi joliment dites !

Le problème est que cet « ajustement », en réalité une hausse, s'applique aux taux de la fisca-

lité. Lorsque l'on sait que les bases d'imposition seront-elles aussi « ajustées », c'est-à-dire augmentées de l'inflation, on comprend que les Bourguignons subiront, en fait, deux fois les effets de l'inflation.

Si l'on ajoute à cela la hausse de la taxe régionale sur les produits pétroliers, les Bourguignons auront à payer 287 millions d'euros d'impôts régionaux en 2008, en augmentation de 13,66 % et non de 1,60 % comme annoncé pudiquement par le président du conseil régional de Bourgogne.

Il y avait pourtant beaucoup d'économies à réaliser, beaucoup de gaspillages à éviter, parmi les

733 millions d'euros (près de 5 milliards de francs !) que le conseil régional dépensera pour le « bien » (?) des Bourguignons, économies qui auraient justement permis de ne pas augmenter la pression fiscale régionale.

Les contribuables bourguignons se souviendront un jour de l'époque encore récente où, sous la pression de leurs élus du Front National, les impôts régionaux étaient comprimés à moins de la moitié du niveau où ils sont aujourd'hui.

Bonne Année à tous !

**Les élus du groupe Front National**

# L'assemblée régionale

**L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour six ans au suffrage universel direct. Le président du conseil régional, François Patriat a été élu le 2 avril 2004. Il est entouré de 15 vice-présidents. Les autres conseillers régionaux siègent comme membres des 9 commissions thématiques régionales :**

- commission 1 :**  
plan, finances, synthèse et démocratie participative.
- commission 2 :**  
culture et tourisme.
- commission 3 :**  
emploi, développement économique, économie sociale et solidaire.
- commission 4 :**  
transports ferroviaires et infrastructures de communication.
- commission 5 :**  
lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation.
- commission 6 :**  
aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC, politique des villes et rénovation urbaine, santé publique et établissements de soins.
- commission 7 :**  
formation professionnelle, apprentissage.
- commission 8 :**  
environnement, développement durable et énergie, agriculture et forêt.
- commission 9 :**  
relations internationales, européennes et coopération décentralisée, jeunesse et sports.

## GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



**Philippe BAUMEL (71)**



**Jocelyne BERNARDET (71)**



**Claudine BOISORIEUX (58)**



**Jean-Yves CAULLET (89)**



**Anne DILLENSEGER (21)**



**Guy FERREZ (89)**



**Alain MILLOT (21)**



**Marie-Françoise MULLER (71)**



**Michel NEUGNOT (21)**



**Florence OMBRET (58)**



**Daniel PARIS (89)**



**François PATRIAT (21)**

## GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



**Marie-Claude COLIN (71)**



**Alain CORDIER (71)**



**Philippe HERVIEU (21)**



**Stéphanie MODDE (21)**



**Bernard PESQUET (89)**



**Wilfrid SEJEAU (58)**

## GRUPE UMP BOURGOGNE



**Jean-Paul ANCIAUX (71)**



**Pierre BOLZE (21)**



**Jean-Pierre BOUVET (71)**



**Bernard CHEVALLIER (71)**



**André JACQUEY (21)**



**Sylvie DUPAQUIER (21)**

## GRUPE FRONT NATIONAL



**Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)**



**Édouard FERRAND (89)**



**Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)**



**Christian LAUNAY (71)**



**Annie ROBERT (21)**



**Édith  
GUEUGNEAU (71)**



**Safia  
IBRAHIM-OTOKORE (89)**



**Pierre  
JACOB (71)**



**Fadila  
KHATTABI (21)**



**Jean-Claude  
LAGRANGE (71)**



**Didier  
MARTIN (21)**



**Sylvie  
MARTIN (21)**



**Christian  
PAUL (58)**



**Jacques  
REBILLARD (71)**



**Françoise  
TENENBAUM (21)**



**Pierre  
TERRIER (71)**



**Martine  
VANDELLE (58)**



**Françoise  
VERJUX-PELLETIER (71)**

### GRUPE COMMUNISTE



**Chantal  
BATHIAS (71)**



**Hélène  
BRUN (89)**



**Isabelle  
DE ALMEIDA (21)**



**Jacky  
DUBOIS (71)**



**Jean-Claude  
LEBRUN (58)**



**Claude  
PINON (21)**



**Isabelle  
BOURASSIN-LANGE  
(89)**



**Jean-Louis  
HUSSONNOIS (89)**



**Marie-Claude  
JARROT (71)**



**Jean-Jacques  
LETE (58)**



**Anne-Catherine  
LOISIER (21)**



**Marie  
MACE-MERCIER  
(71)**



**Simone  
RIGNAULT (58)**



**Jean-Pierre  
SOISSON (89)**

**NON  
APPARENTÉE**



**Marie-Christine  
BIGNON (71)**

## Pour joindre les groupes politiques du conseil régional

### Groupe socialiste et radical de gauche

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 49 98 20  
Fax : 0380 58 93 60  
Mèl : socialiste@cr-bourgogne.fr

### Groupe les Verts, Bourgogne écologie

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 30 07 12  
Fax : 0380 30 82 54  
Mèl : lesverts@cr-bourgogne.fr

### Groupe front national

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 58 90 17  
Fax : 0380 58 91 01  
Mèl : frontnational@cr-bourgogne.fr

### Groupe communiste

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 49 97 44  
Fax : 0380 49 82 80  
Mèl : agervais@cr-bourgogne.fr

### Groupe UMP Bourgogne

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 30 14 13  
Fax : 0380 30 35 61  
Mèl : umpbourgogne@cr-bourgogne.fr



Alexandrine et Julien, nouveaux locataires à Dijon

# Le conseil régional avance les frais de caution du logement des jeunes

c'est aussi ça,  
**l'égalité  
des chances !**

Le conseil régional de Bourgogne finance la caution des jeunes locataires de moins de 30 ans. Avec "Coup d'pouce logement", plus d'argent à sortir au moment de la caution, c'est la Région qui avance la somme - jusqu'à 1000 € - sous la forme d'un crédit remboursable sans frais sur 30 mois.

Premier appartement lors des études ou premier logement à deux : emménager dans son propre chez soi signe le début de l'indépendance.

Mais le montant élevé de la caution décourage plus d'un candidat à la location.

**1 400 jeunes bourguignons ont déjà bénéficié de cette aide pour se loger en Bourgogne et, à terme, plusieurs milliers sont concernés.**

Contribuer à donner à chacune et à chacun les mêmes conditions de réussite, passe aussi par une aide comme **Coup d'pouce logement** : c'est aussi ça l'égalité des chances.

**pour en  
savoir plus**

**N°Vert 0 800 888 111**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE